

## Paquet-Syndicat Laurin dévoile son plan

par Denis ANGERS

Ayant déjà la semaine dernière accusé la Fédération des caisses d'entraide économique d'avoir "par incurie, mauvaise administration et conflit d'intérêts" fait perdre \$8 millions au groupe Paquet-Le Syndicat, l'ex-président et chef de la direction de cette chaîne québécoise de magasins à rayons, M. Jean-Yves Laurin, a mis de l'avant, hier, son propre plan de sauvegarde de la compagnie fondée en 1849 par Zéphirin Paquet.

Dans une proposition qu'il soumettait devant la cour supérieure, M. Laurin s'est fait le défenseur d'un train de mesures immédiates qui permettraient, selon lui, à la "compagnie de surmonter ses difficultés actuelles et de se développer à nouveau". Ainsi, suggère celui qui détient 110,000 des 190,000 actions ordinaires de Paquet-Le Syndicat, il importe de vendre au plus tôt les trois propriétés suivantes du groupe: l'édifice du Syndicat au centre ville, le bail du même Syndicat à Place Laurier ainsi que Place Charest Inc.

A elles trois, ces transactions permettraient d'amasser \$4,5 millions et

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Le "Renoir" était bel et bien une lithographie

par Michel TRUCHON

L'affaire du célèbre tableau "Femme au bord de la mer" de Renoir que le Québécois J.-M. Patry avait acheté chez un revendeur de meubles est close... du moins en ce qui regarde la police.

Les enquêteurs de la brigade des crimes économiques de la Sûreté du Québec à Québec en sont en effet venus à la conclusion qu'aucune offense criminelle n'avait été commise et que M. Patry était en possession, depuis le début, d'une lithographie fabriquée en Amérique du Nord et datant d'au plus 15 ans.

La "Femme au bord de la mer" avait fait les manchettes ce printemps quand son propriétaire avait affirmé qu'on lui avait laissé entendre que le tableau qu'il avait payé une douzaine de dollars pouvait être l'original et valoir plusieurs millions de dollars.

Suivit une querelle d'experts alimentée par les affirmations d'un musée newyorkais à l'effet que c'était lui qui était en possession de l'original de la plus célèbre toile du maître de l'impressionnisme.

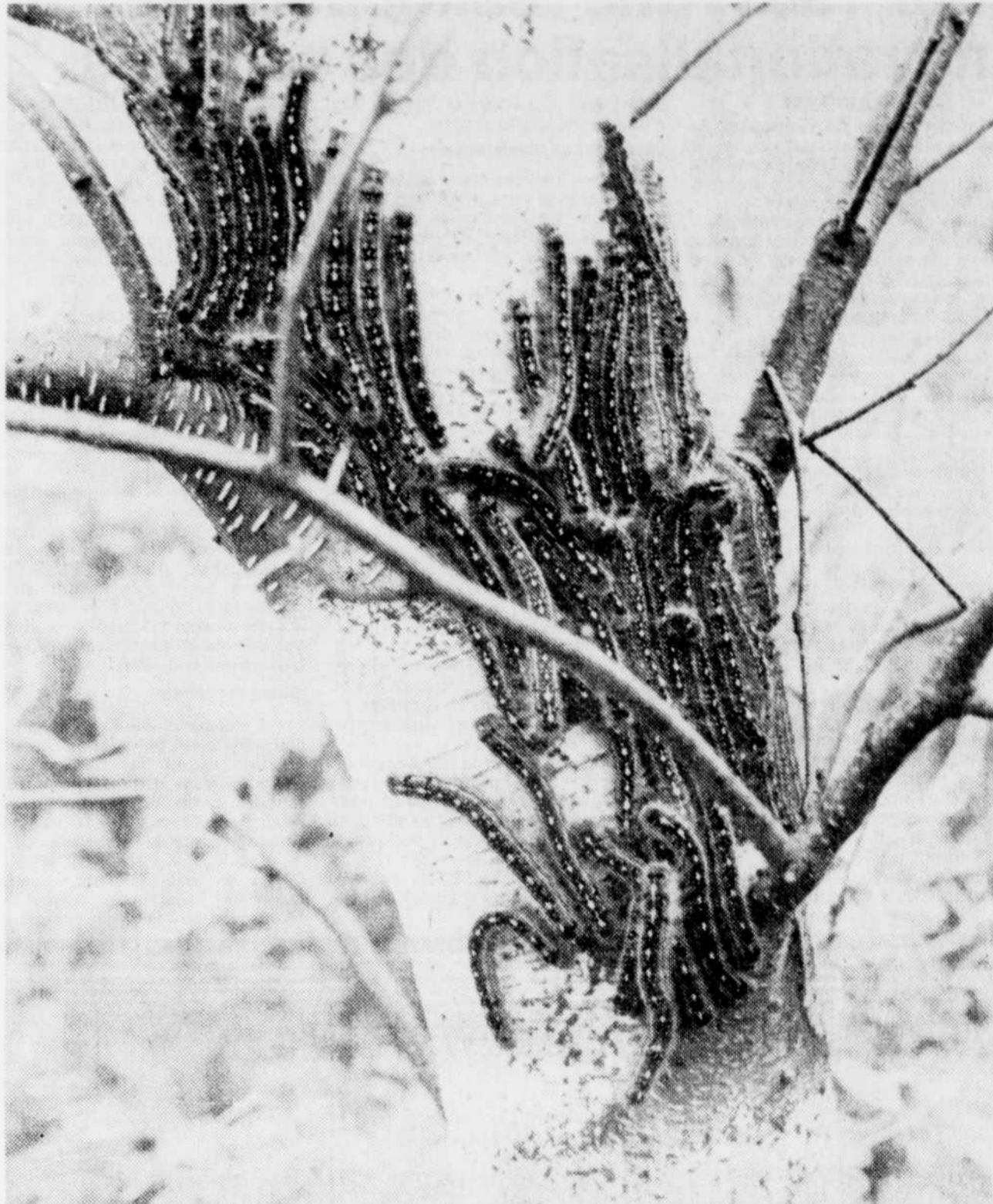
Doutes éliminés

La Sûreté du Québec avait été saisie de l'affaire après que des doutes eurent été émis concernant le tableau que M. Patry avait fait examiner au début et celui qui était en sa possession à la fin de la polémique.

Les agents des crimes économiques du district de Québec affirment, après plusieurs semaines d'enquête, que le tableau propriété de J.-M. Patry n'a pas été échangé contre

(Suite à la page A2, 2e col.)

## Le Québec subit une invasion de chenilles



Un bouleau ravagé par des chenilles.

Le Soleil, Jean Vallières

Plusieurs régions du Québec sont actuellement envahies par la livrée des forêts, cette chenille noire aux reflets bleus et gris qui cause de lourds dégâts aux arbres.

Il n'y a pas que les trembles qui ont à affronter cette année les assauts de la livrée des forêts. A cause de leur grand nombre, les chenilles s'attaquent aussi aux érables et aux bouleaux.

L'épidémie de la livrée des forêts est particulièrement sévère cette année sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Montréal et la vallée de la Matapédia. Les experts expliquent

l'existence du fléau par la nature des deux derniers hivers avec peu de neige et des périodes de froid assez intense.

Si les gens de la ville s'émeuvent d'en voir dans leurs arbustes, au point de bloquer le service téléphonique des centres de jardinage et des jardins botaniques à la recherche de renseignements pour leur faire la lutte, les gens de la campagne et ceux qui vivent en bordure des forêts ont d'autres préoccupations: se défendre contre l'invasion des chenilles qui courent parfois les murs des maisons.

Il existe des produits chi-

miques qui sont efficaces contre la livrée des forêts. Cependant, dans certaines régions, des gens utilisent des moyens plus naturels, comme le fait de creuser des fossés arrosés d'huile à moteur dans l'espoir d'arrêter la marche des envahisseurs.

Néanmoins, la plupart des arbres victimes des chenilles devraient réussir à se reconstruire un feuillage en juillet alors que ces jours-ci, ils ont une allure plutôt hivernale. Et les chenilles qui auront réussi à survivre jusqu'à cette période seront alors des papillons à la vie fort brève.

un reportage de Claude Tessier, pages B-1 et B-3

## Un défenseur de 17 ans Le choix des Nordiques: Randy Moller

par Maurice DUMAS  
envoyé spécial du SOLEIL

MONTREAL — Les Nordiques ont surpris tout le monde, ce matin, en repêchant, en première ronde, le défenseur Randy Moller, des Broncos de Lethbridge, de la Ligue junior majeure de l'Ouest.

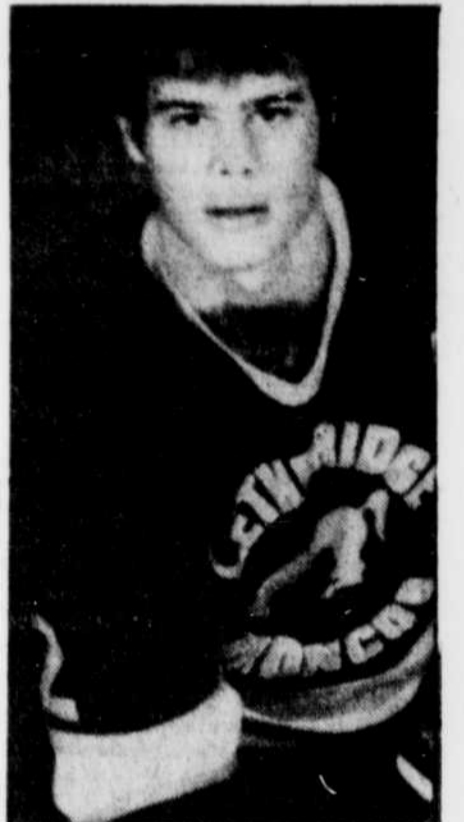
Ils ont rompu avec la tradition en ne faisant pas d'un Canadien français leur premier choix au repêchage. Ils avaient précédemment opté pour Michel Goulet et Normand Rochefort.

Agé de 17 ans, Moller, un défenseur droitier, mesure 6 pieds et 2 pouces et pèse 205 livres. Il est éligible pour deux autres saisons dans les rangs juniors. Les Nordiques l'ont préféré à Gilbert Delorme, des Saguenéens de Chicoutimi.

"Nous recherchons un défenseur droitier capable de nettoyer la façade du filet, a déclaré le directeur-gérant Maurice Filion. Moller est grand, gros et fort. C'est un excellent défenseur défensif".

Moller s'est dit très excité d'appartenir aux Nordiques. "On m'a raconté de très bonnes choses à propos des Nordiques a déclaré le jeune défenseur. Je suis très heureux de la confiance qu'ils m'ont témoignée".

Le Canadien de Montréal a réclamé trois joueurs en première ronde de la séance de repêchage amateur de ce matin. Il a choisi l'ailier droit Mark Hunter, des Alexanders de Brantford, le défenseur Gilbert Delorme, des Saguenéens de Chicoutimi, et le Suédois Jan Ingman.



Randy MOLLER

Tel que prévu, Dale Hawerchuk, des Royals de Cornwall, fut le tout premier choix de l'encan 1981. Il a été réclamé par les Jets de Winnipeg.

en page A-2, la liste des 21 choix du premier tour autres textes en pages D-1 et D-2

## Aubut confirme l'embauche de trois autres Tchèques Ça sera plus facile de les faire s'enfuir

par Maurice DUMAS

MONTREAL — Me Marcel Aubut, le président des Nordiques, a involontairement vendu la mèche, hier, relativement à l'embauche de trois autres joueurs tchécoslovaques par son équipe.

"Ce n'est pas moi qui ai dévoilé l'engagement de ces trois hockeyeurs, a tout d'abord protesté Me Marcel Aubut. C'est John Ziegler, le président de la Ligue nationale. Et il n'a jamais confirmé que ces trois joueurs avaient paraphé des ententes avec les Nordiques".

Le président des Fleurdelisés a ensuite mis le pied sur une pelure de banane lorsqu'un journaliste a soutenu que ces trois joueurs, Darius

Rusnak, Jiri Lala et Jindrich Kokrmant, ne pourraient jamais s'enfuir puisqu'ils résident dans la partie tchèque de la Tchécoslovaquie. "Bien au contraire, ça va être plus facile", a laissé échapper le président de l'équipe québécoise.

Tel que précisé la veille par John Ziegler, ces trois joueurs ont signé des contrats avant le 15 mai 1981, de sorte qu'ils ne sont pas liés aux contraintes de l'accord verbal intervenu entre la Ligue nationale et la Fédération nationale de hockey sur glace de la Tchécoslovaquie.

Les trois frères Stastny sont cantonnés à Québec, mais le dossier des joueurs tchécoslovaques n'est pas classé chez les Nordiques. Loïn de là!

Hôpitaux de la région 03

## Il y aura assez de lits cet été

par André DIONNE

Malgré une légère baisse du nombre de lits de soins de courte durée dans les hôpitaux de la région 03, la population n'aurait pas à souffrir outre mesure de cette diminution puisque le taux moyen de disponibilité sera maintenu autour de 84 pour 100 pour la période estivale.

Cela se traduit quand même par une perte nette dans le nombre de lits, perte qui peut varier entre 29 et 187 places par semaine, pour cette période de vacances qui se situe principalement du 28 juin au 1er août.

Si le pourcentage moyen d'occupation est maintenu à un niveau plus élevé au cours de l'année, le nombre de lits globalement a bais-

sé: de 5,143 le nombre de lits est passé à 4,951 lits de soins de courte durée.

Le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec (03) a révélé au cours d'une conférence de presse hier que cette faible diminution ne devrait pas entraîner de problèmes majeurs pour la population.

Traditionnellement, le CRSSS fait connaître le taux moyen de disponibilité des hôpitaux de cette région selon les calendriers de vacances fixés par les institutions elles-mêmes.

Outre les vacances du per-

(Suite à la page A2, 2e col.)

☐ autres nouvelles, page A-2

mercredi

## CLSC et garderies seront plafonnés

page A-3

### Begin défend son raid

Devant l'importance des protestations qu'a soulevées dans le monde l'attaque du réacteur nucléaire irakien, le premier ministre israélien a décidé de lancer une campagne d'explications.

page F-1

### Le Festival d'été a son mécène

Le Festival d'été de Québec et la brasserie Labatt ont signé une entente de collaboration portant sur les quatre prochaines années.

page G-4

## La santé dentaire préoccupe fort peu le jeune Québécois

page B-6

## Ne nous dérangez pas

LONDRES (d'après UPI) — Ce qui suit est le dialogue téléphonique entre un contribuable et un fonctionnaire du service des rentes (les fonctionnaires britanniques sont plus ou moins en grève depuis 13 ans) à Londres.

**Le contribuable:** "Allô?"  
**Le fonctionnaire:** "Je regrette mais nous ne répondons pas au téléphone".

**Le contribuable:** "Mais vous venez de répondre".

**Le fonctionnaire:** "Je sais mais nous ne répondons pas officiellement".

**Le contribuable:** "Mais alors pourquoi répondez-vous? Je paie pour cet appel".

**Le fonctionnaire:** "Oui. Je regrette. Mais que voulez-vous. Nous ne pouvons endurer le bruit des sonneries de téléphone".

Fin du dialogue.

## sommaire

Annonces classées	H-3 à H-15
Arts et spectacles	G-2 à G-4
Bandes dessinées	G-5
Bridge	H-6
Carrières professions	G-5 à G-7
Décès	H-17
Hier et aujourd'hui	D-10 et D-11
Horoscope	H-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	E-5 à E-13, F-1 à F-5
Mot mystère	H-3
Mots croisés	H-5
Où aller à Québec	G-4
Patron	H-4
Pierre Champagne	A-9
Télévision	G-3

## météo

Nuageux avec quelques averses, aujourd'hui et demain.  
détails, page H-3

Dans le cadre du Blitz de bas prix  
Métro, venez profiter cette semaine  
des "Retombées" de notre cahier  
publicitaire "Estivités".

**METRO**  
**On connaît not'monde!**  
Quelques exemples de prix ultra-spéciaux en pages E-10 + E-11 + E-12

## Les 21 premiers choix

MONTREAL (d'après PC) — Voici la liste des joueurs repêchés au premier tour de l'encan des joueurs amateurs de la LNH, ce matin.

Winnipeg choisit le centre Dale Hawerchuck, des Royals de Cornwall, de la Ligue junior majeure du Québec.

Los Angeles (choix obtenu de Detroit) choisit le centre Doug Smith, des 67s d'Ottawa, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Washington (choix obtenu de Colorado) choisit le centre Bobby Carpenter, du St. John's High School.

Hartford choisit le centre Ron Francis, des Greyhounds de Sault Ste-Marie, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Colorado (choix obtenu de Washington) choisit le défenseur Joe Ciella, des Generals d'Oshawa, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Toronto choisit Jimm Benning, des Winter Hawks de Portland, de la Ligue junior majeure de l'Ouest.

Montréal (choix obtenu de Pittsburgh) choisit l'ailier droit Mark Hunter, des Alexanders de Brantford, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Edmonton choisit le gardien Grant Fuhr, des Cougars de Victoria, de la Ligue junior majeure de l'Ouest.

Les Rangers de New York choisissent le défenseur Jim Patrick, des Raiders de Prince Albert, de la Ligue de hockey junior de la Saskatchewan.

Vancouver choisit le défenseur Garth Butcher, des Pats de Regina, de la Ligue junior majeure de l'Ouest.

Québec choisit le défenseur Randy Moller, des Broncos de Lethbridge, de la Ligue junior majeure de l'Ouest.

Chicago choisit l'ailier droit Tony Tanti, des Generals d'Oshawa, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Minnesota choisit le défenseur Ron Meighen, des Flyers de Niagara Falls, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Boston choisit l'ailier gauche Normand Léveillé, des Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue junior majeure du Québec.

Calgary choisit le défenseur Allan MacInnis, des Rangers de Kitchener, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Philadelphie choisit le défenseur Steve Smith, des Greyhounds de Sault Ste-Marie, de la Ligue junior majeure de l'Ontario.

Buffalo choisit l'ailier droit Jiri Dudacek, de la Tchecoslovaquie.

Montréal (choix obtenu de Los Angeles) choisit le défenseur Gilbert Delorme, des Saguenéens de Chicoutimi, de la Ligue junior majeure du Québec.

Montréal choisit l'ailier gauche Jan Ingman, de Suède.

St. Louis choisit le défenseur Marty Ruff, des Broncos de Lethbridge, de la Ligue junior majeure de l'Ouest.

Les Islanders de New York choisissent le défenseur Paul Boutilier des Castors de Sherbrooke, de la Ligue junior majeure du Québec.

Fin de la première ronde.

### La Quotidienne

5-4-4

(tirage de mardi)

Informations: 643-8990

## Entente entre R-C et ses techniciens

MONTREAL (PC) — Une entente de principe est intervenue, au cours de la nuit, entre la société Radio-Canada et le syndicat représentant les 950 techniciens du réseau français.

C'est ce qu'a révélé un porte-

parole syndical, Pierre Carrière, qui a ajouté que les techniciens auront à se prononcer, demain, sur cette entente, lors d'une assemblée qui se tiendra à 13 heures à Montréal.

## Laurin dévoile...

(Suite de la première page)

de réduire d'autant la dette à long terme contractée par Paquet-Le Syndicat. Grâce à de tels apports de fonds, celle-ci totaliserait environ \$2,6 millions, une somme acceptable lorsque comparée à la dette actuelle: \$7,1 millions.

### Fermatures et créances

Par ailleurs, selon la proposition de M. Laurin, ces cessions d'immeubles se traduiraient par la fermeture de 3 des magasins les moins rentables de la chaîne (Syndicat centre ville et Place Laurier, ainsi que Paquet à Lévis), tout en donnant à la compagnie le moyen de récupérer à peu près \$3,8 millions par le biais d'une liquidation massive des inventaires actuels. En fait, cette liquidation toucherait tous les établissements, ceux-ci se contentant désormais de maintenir leurs rayons-modes!

Affirmant que Paquet-Le Syndicat dispose en outre de près de \$2 millions reçus depuis avril ainsi que de plus de \$3 millions en comptes recevables, M. Laurin en conclut qu'il est possible d'éponger à la fois la marge de crédit consentie par la Banque Nationale du Canada et les honoraires des administrateurs nommés depuis la mi-mai. Et ce, tout en laissant entre les mains des gestionnaires futurs de la compagnie une marge de manoeuvre de près de \$500.000.

En fait, estime l'ancien président, la dette à court terme de Paquet-Le Syndicat pourrait ainsi être complètement effacée puisqu'elle se chiffre au alentours de \$8,5 millions.

### Un train de mesures

Se disant désireux de "sauver la compagnie, plusieurs centaines d'emplois, l'avoir des actionnaires et une partie des créances des fournisseurs", M. Laurin soumet en outre dans sa proposition toute une batterie de mesures qui, soutient-il, pourraient si elles étaient conjuguées permettre à la compagnie "de se relever et de redevenir rentable".

Au nombre de ces mesures se distinguent bien sûr les ventes de propriétés aux Placements Lavignon (Syndicat centre ville) et à Marathon Properties (bail à Place Laurier). S'y trouvent également des idées comme la vente du stationnement sis près de l'édifice Lafayette, boulevard Charest. Ou encore l'abandon de la carte de crédit Paquet-Le Syndicat; l'octroi des contrats de publicité, de promotion et d'étalage à un contractant extérieur; la répartition des caisses électroniques dans les succursales maintenues...

De plus, la proposition Laurin fait état d'importantes concessions au chapitre syndical, notamment au sujet des clauses interdisant actuellement à l'employeur de déplacer le personnel ou de le licencier pendant la durée de la convention collective.

De conclure l'ex-président de Paquet-Le Syndicat, son programme assurerait une relance de l'entreprise, tout en lui permettant de régler — selon des conditions fixées par un comité des créanciers — les créances dues aux fournisseurs. Et ce à 100 pour 100. Il en irait de même pour celles que détiennent les actionnaires et les propriétaires d'obligations.

### Barrages de requêtes

Présentée dans le cadre des procédures en dommages-intérêts de \$6,4 millions entreprises par M. Laurin contre la Fédération des caisses d'épargne et la Banque nationale, cette proposition a cependant fait, dès sa présentation, l'objet d'un véritable barrage de requêtes en irrecevabilité. Tour à tour en effet, les procureurs des deux défenderesses, la fédération et la banque, ont carrément réclamé du juge Claude Rioux le rejet de la formule proposée par M. Laurin. Tout comme ils avaient formulé une de-

mande semblable pour ce qui est de la poursuite proprement dite. Toute décision a toutefois été reportée à une audience subséquente, prévue pour vendredi.

Souignons par ailleurs que, pour rédiger son propre plan de sauvegarde de Paquet-Le Syndicat, M. Laurin s'était adjoint les services de MM. Paul Racine et Paul Gingras qui l'ont notamment conseillé en ce qui regarde l'évaluation des baux détenus actuellement par Paquet-Le Syndicat. Cette "association" avait d'ailleurs laissé croire que ces trois hommes d'affaires de Québec s'approprieraient à investir dans un tel programme de relance.

## Le "Renoir"...

(Suite de la première page)

un autre. Selon la police, cette conclusion est démontrée hors de tout doute par une expertise des services techniques de la SQ.

Un policier a expliqué que l'une des méthodes utilisées pour affirmer que le tableau n'avait pas été échangé avait été de comparer des agrandissements de photos prises peu après l'achat du tableau par M. Patry en 1979 et de celles de la toile qui avait été confiée à la SQ. L'examen de ces photos devait démontrer les mêmes détails qui permettent de conclure que la "Femme au bord de la mer" de M. Patry est une lithographie vieille tout au plus d'une quinzaine d'années.

"Aucun élément tendant à prouver qu'il y ait eu commission d'un crime n'a été décelé lors de cette enquête. En conséquence, l'enquête est close en ce qui concerne la Sûreté du Québec", conclut le communiqué émis hier par l'agent Pierre Bourgault du service des relations publiques de la SQ à Québec.

## Il y aura...

(Suite de la première page)

sonnel et du corps médical, la diminution du taux d'occupation moyen est causée également par une nette diminution des demandes d'hospitalisation des malades.

Selon M. Hubert Gauthier, directeur général adjoint aux communications et à la coordination, les contraintes budgétaires imposent cette diminution puisqu'il serait impossible de maintenir les mêmes services pendant la période de vacances à un coût comparable.

Certains centres hospitaliers plus spécialisés ne sont pas touchés par ces mesures tels le sanatorium Bégin, Saint-Joseph de Beauceville, Saint-Joseph de La Malbaie, Notre-Dame-du-Lac, l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup...

Pour d'autres cependant, les diminutions sont importantes: le Centre hospitalier de l'Université Laval (111), l'Hôtel-Dieu de Lévis (115), Saint-François-d'Assise (156).

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

647-3233 Samedi: 9h30 à 13h00

647-3233 647-3394

RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au

numéro 390, rue St-Vallier est, Québec,

G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier

de la deuxième classe - Enregistrement no

1206.

# Le CRSSS n'a pas envie de devenir un ministère régional

par André DIONNE

Le Conseil de santé et des services sociaux de la région 03 ne désire pas être lié directement à l'administration de l'enveloppe budgétaire des établissements de santé de cette région, une masse monétaire d'un demi-milliard de dollars.

Dans un avis envoyé au ministre des Affaires sociales, avis rendu public hier au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du CRSSS de la région de Québec refusent ainsi le rôle trop direct que ces organismes de

conseil et de planification auraient pu jouer sur le plan administratif, ce qui aurait fait d'eux des petits "ministères régionaux".

Par contre, précise M. Hubert Gauthier, directeur général adjoint à la coordination et aux communications, l'organisme régional "tient à ce que le ministère des Affaires sociales l'associe à l'opération de répartition des budgets de fonctionnement des établissements de la région de Québec", dans le cadre de son rôle de planificateur sur le plan régional.

La région 03 est un vaste territoire qui s'étend de Lotbinière à Trois-Pistoles englobant la Beauce et tous les territoires longeant la frontière américaine, la Côte-du-Sud.

Sur la Rive-Nord, il comprend la région immédiate de Québec, Portneuf jusqu'à Grondines et le reste de la rive nord jusqu'à Saguenay.

Sur ce territoire, on dénombre quelque 150 établissements de santé.

Cet avis fait suite à "l'ouverture" faite il y a quelques mois par l'ancien ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, à l'effet que les quelque \$500 millions confiés aux administrations

hospitalières régionales pourraient éventuellement être gérés par les CRSSS.

### L'association

Certains diront que c'est une question de nuance. "La nuance est importante", précise M. Gauthier au cours d'une courte entrevue. Cela colle davantage au rôle dévolu aux CRSSS.

Cette association signifierait l'implication du Conseil régional au niveau des priorités à établir en regard des programmes et par la suite à la répartition budgétaire par programme et par catégorie d'établissement. Cela nécessite entre autres qu'il doit avoir accès à l'information pertinente que seuls les fonctionnaires du ministère possèdent.

Pour éviter une augmentation considérable des effectifs du Conseil régional, l'opération technique de la répartition doit demeurer une des tâches des fonctionnaires du ministère.

Cependant, le CRSSS demande au ministère d'être son interlocuteur privilégié en ce qui concerne l'allocation, la réallocation et les compressions de ressources dans les établissements.

### Un rôle assumé

Ce rôle d'aviseur privilégié est déjà assumé puisque dans un autre avis au ministère rendu public également hier, le CRSSS a décidé de ne pas recommander de nouveaux projets de développement en ressources humaines, matérielles et financières pour 1982-1983 sauf pour les cas ayant caractère d'urgence.

Les 60 ou 70 projets soumis au cours de la dernière année ont été différés aux années ultérieures. Ces projets sont très variés, selon M. Gauthier; on réclame la construction de centres d'hébergement ou encore des hôpitaux demandant des équipements spécialisés... Les projets antérieurs qui avaient été recommandés au ministère au cours de l'année 1980, ont été maintenus cependant.

Depuis l'an dernier, le CRSSS a cette responsabilité de recevoir, d'analyser et de faire des recommandations au ministère quant au développement des ressources du réseau de santé de la région.

Compte tenu du contexte de restriction budgétaire imposé par le gouvernement, il vaut mieux concentrer tous les effets dans une optique de réallocation et de rationalisation des ressources.

## Pour 1981, une réallocation et une rationalisation des services

par André DIONNE

Les dirigeants du Conseil de la santé et des services sociaux de la région 03 ont comblé de paperasses et... de travail les journalistes invités à la conférence de presse habituelle.

Dans un cadre propre à une réallocation et à une rationalisation des services de santé, contexte dû aux restrictions budgétaires décrétées par l'Etat, les autorités du CRSSS ont rendu public un plan pour réorganiser la distribution des services psychiatriques, un autre démontrant l'orientation des services aux personnes handicapées, un troisième programme pour faciliter l'admission en centre d'accueil et en centre hospitalier de soins prolongés.

Ouf! Puis, pour faire suite aux récents bouleversements des services d'urgence à domicile (TéléMédic...), ils ont annoncé qu'une étude était en cours afin d'analyser ces services dans le territoire du Québec métré.

Il s'agit part également de la répartition d'une somme de \$250.000 pour élargir le programme existant de soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans.

Ces premiers programmes qui ne nécessitent pas d'investissements nouveaux, visent essentiellement à une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles par une plus grande coordination des établissements régionaux de santé.

"C'est d'acheminer les gens au bon endroit, en leur offrant le maximum de services disponibles dans la région", de dire M. Hubert Gauthier, directeur général adjoint à la coor-

dination et aux communications, lors d'une courte entrevue hier.

### Services aux handicapés

A la suite d'une étude de deux ans par un comité consultatif sur la réadaptation des handicapés physiques sur le plan moteur et sensoriel, le CRSSS a défini son orientation des services à offrir.

Dans un premier temps, il est impérieux d'intervenir au niveau de la prévention, dépistage, diagnostic et services. Ces services comprennent réadaptation fonctionnelle, intégration sociale et intégration aux milieux scolaires et de travail.

Ces niveaux d'intervention nécessitent pour toutes les catégories d'établissements une grande concertation, le point essentiel de ce court document synthétique.

### Services psychiatriques

Le plan de distribution des services pour les psychiatriés définit les services curatifs nécessaires à la région et désigne les établissements devant dispenser ces services.

La gamme des services offerts couvrira l'évaluation, le traitement et la réadaptation. Selon M. Gauthier, ce programme innove de plusieurs façons.

Il prévoit d'abord l'intégration de l'ensemble des programmes psychiatriques au réseau de santé pour éviter en fait un réseau parallèle, la décentralisation de la distribution des services de façon à la rendre le plus possible autosuffisante, et enfin la création d'un centre régional de psychiatrie.

## TEE-SHIRT HATHAWAY

■ fil d'Écosse pur coton

Le tee-shirt Hathaway en fil d'Écosse 100% coton à rayures. Col polo et poche poitrine. Choix de marine et bourgogne, marine et beige, vert et gris, gris et rouge ou rouge et jaune. p.m.g.tg. \$34.

au trente et un pour homme

**simons**

place de l'hôtel de ville place sainte foy



## VENTE DE CHEMISES

12.99

■ notre chemise manches courtes

La chemise Simons, exclusive, en soyeux mélange polyester et coton à rayures bleues ou beiges sur fond blanc. Coupe régulière, petit col et poche poitrine. Coutures simples. 14 à 17 1/2. Rég. \$21.

au trente et un pour homme

**simons**

place de l'hôtel de ville place sainte foy



## VENTE DE BAS SIMONS

4.69

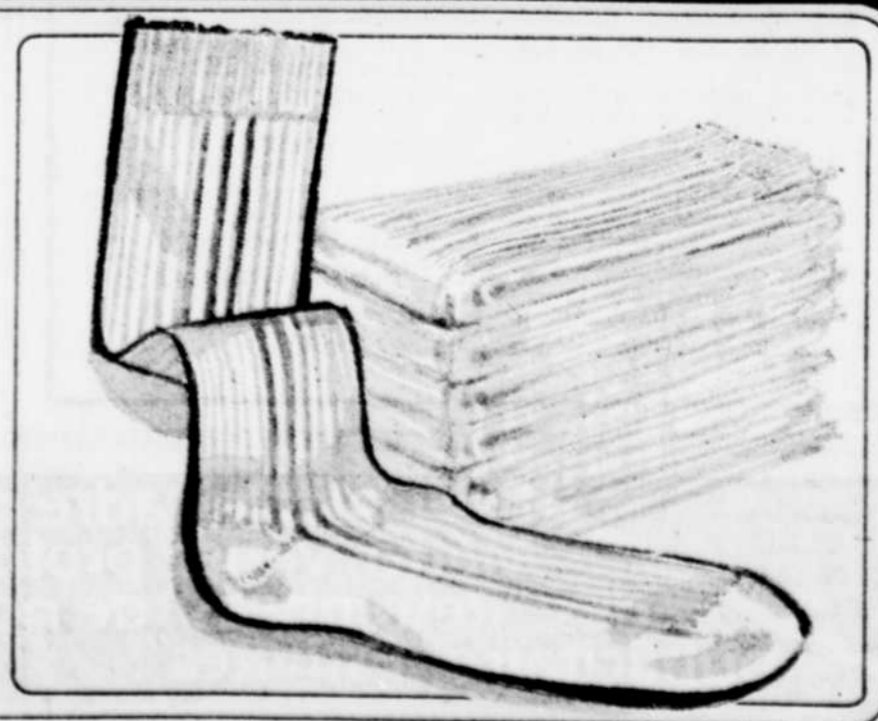
■ fil d'Écosse et nylon soyeux

Bas de haute qualité 70% fil d'Écosse et 30% nylon, d'aspect soyeux et très facile d'entretien. Taille unique. Choix de gris, brun, marine, beige, blanc cassé. Rég. \$6,00

au trente et un pour homme

**simons**

place de l'hôtel de ville place sainte foy





Le Soleil, Gilles Lafond

C'est grâce à Nicole Trudel si le jeune Réal Paquet est encore en vie.

# Adolescent sauvé de la noyade par une jeune femme

par Michel TRUCHON

L'intervention rapide et efficace d'une jeune femme travaillant comme sauveteuse pour la ville de Québec depuis cinq ans a permis hier soir de sauver la vie d'un adolescent de 16 ans qui venait de plonger dans une piscine pour éteindre le feu ravageant ses vêtements et qui avait perdu conscience.

L'incident s'est déroulé un peu avant 19h dans une piscine privée du boulevard Père-Lelièvre dans le quartier Duberger.

Nicole Trudel, 22 ans, du 2294 de la rue Robitaille à Duberger, était dans le secteur pour visiter des appartements quand elle entendit des gens crier et appeler à l'aide. Elle accourut et aperçut un corps qui flottait dans la piscine.

Sans hésitation, la jeune femme se jeta à l'eau et attrapa l'adolescent pour le sortir de l'eau. Nicole Trudel se mit immédiatement à pratiquer la respiration artificielle, même si le jeune garçon qu'elle venait de sauver continuait à donner quelques signes de vie. Peu de temps après

celui-ci reprenait connaissance.

Les agents de la police de Québec appelés sur les lieux, Robert Boutin et André Blouin, signalaient hier soir à leurs supérieurs que sans l'intervention rapide de Mlle Trudel, l'adolescent aurait sûrement succombé.

Le blessé a été identifié comme étant Réal Paquet, âgé de 16 ans, du 1155 de la rue Noreau, à Duberger. Selon les premières constatations, il était occupé à faire le ménage autour de la piscine et avait accumulé un tas de branches et de débris auquel il avait mis le feu. Les flammes se seraient propagées à ses vêtements et il n'aurait eu d'autre choix que de se jeter à l'eau pour les éteindre.

Selon les renseignements fournis à la police par Nicole Trudel, Réal Paquet avait le teint pâle et grelottait quand elle l'a sorti de l'eau. Il avait les sourcils brûlés.

L'adolescent a été conduit à l'hôpital du Christ-Roi par les ambulanciers de la maison Lépine-Cloutier où il a été immédiatement traité. Son état n'inspire aucune crainte.

# Le Québec aiderait les guérilleros du Salvador

WASHINGTON (d'après PC) — Selon une nouvelle diffusée par une radio clandestine des insurgés du Salvador, le Canada soutiendrait la guérilla dans ce pays par le truchement de subventions versées par le gouvernement du Québec aux réfugiés salvadoriens.

"Le gouvernement canadien soutient le peuple du Salvador et accorde une aide économique aux réfugiés", dit la traduction anglaise d'une nouvelle diffusée en langue espagnole et publiée par l'US Foreign Broadcast Information Service.

Ce service, qui fait partie intégrante du département d'Etat américain, rapporte que la nouvelle a été diffusée le 3 juin par une station de radio clandestine appartenant aux guérilleros qui tentent de renverser la junte actuellement au pouvoir au Salvador.

Parlant au début, du gouvernement canadien, la radio ajoute que "selon une nouvelle reçue de Montréal, le gouvernement du Québec a fait don de 82,500 colones (près de \$20,000) pour aider les réfugiés vivant au Mexique et au Honduras".

Ottawa n'en sait rien

A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a dit ne pas être au courant "de l'envoi de fonds à des réfugiés" par le gouvernement provincial.

"Cela pourrait être l'oeuvre de groupes privés, mais nous n'avons jamais entendu parler de fonds versés par le gouvernement du Québec."

Déclaration de M. Godin

Le ministre québécois de l'Immigration, M. Gerald Godin, avait annoncé le 26 mai que le gouvernement provincial avait accordé \$20,000 pour l'aide aux exilés salvadoriens, "notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées" vivant au Mexique.

Cette somme devait servir pour le logement, des vivres et des médicaments et aider les réfugiés "à s'établir et à trouver du travail dans leur pays d'adoption". Elle provenait du fonds de secours aux sinistrés du gouvernement du Québec et devait être

acheminée par l'intermédiaire de l'organisation internationale "Développement et paix". Le destinataire était "le comité de solidarité avec le Salvador de Mgr Oscar Romero".

M. Godin annonçait du même coup que \$15,000 avaient été versés à une organisation connue sous le nom de Cospuca, pour la construction d'un centre médical d'urgence pour les réfugiés salvadoriens au Honduras.

Cette somme devait être fournie par le fonds de secours aux sinistrés et remise à Cospuca par l'entremise de la YMCA.

Le ministre québécois ajoutait qu'il avait adressé une lettre au ministre fédéral de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, dans laquelle il déplorait le fait que les lenteurs de la bureaucratie retenaient des réfugiés salvadoriens qui désiraient immigrer au Canada. M. Godin demandait à M. Axworthy comment il comptait remédier à "cette situation déplorable".

# Le nombre de garderies et de CLSC sera plafonné

par Ghislaine RHEAULT

Ni le réseau des garderies, ni celui des centres locaux de services communautaires ne connaîtront de développement réel au cours de la prochaine année.

Dans le cas des CLSC, le nombre en sera plafonné à 100. Quant aux garderies, le budget pour l'année qui vient, identique à celui de l'année dernière (un peu plus de \$27 millions) ne permettra pas d'en augmenter le nombre, malgré les listes d'attente nombreuses. Le seul espoir, dans le cas des garderies, réside dans la possibilité d'octroi de crédits supplémentaires.

Ce sont là les conséquences des "restrictions budgétaires" qui ont résonné comme un leitmotiv depuis le début de l'étude des crédits du ministère des Affaires sociales lundi soir.

Comme prévu, c'est à l'explication et à la justification de ces restrictions que le nouveau ministre Pierre-Marc Johnson s'est employé depuis le début des travaux de la commission.

Dans le cas des garderies, il ne faut s'attendre ni à une révision à court terme du montant de subvention directe aux garderies (qui est actuellement de \$2 par jour par enfant) ni à une hausse des subventions aux parents, ni à une aide financière aux garderies qui connaissent des problèmes graves de logement.

Tout au plus le ministre Johnson a-t-il laissé entendre qu'on procéderait à une réévaluation complète du dossier des garderies à la lumière de la production des états financiers de chaque garderie conformément à la loi régissant désormais les services de garde du Québec.

Invité à formuler des solutions pour aider les garderies à résoudre leurs problèmes de logement, et à réduire les inégalités des garderies à cet égard — certaines étant logées gratuitement dans des édifices publics et d'autres devant payer des loyers exorbitants — M. Johnson a renvoyé la balle aux commissions scolaires qui pourraient s'impliquer davantage à cet égard.

M. Johnson, qui fait ses premières armes au MAS, s'est vu reprocher, par la porte-parole de l'opposition libérale, Mme Thérèse Lavoie-Roux, certains engagements pris par son pré-

décesseur, le Dr Denis Lazure, face à certaines garderies et ce durant la période qui a précédé les dernières élections. Elle a vigoureusement critiqué la politique du "cas par cas" qui aurait marqué certaines décisions dans le dossier des garderies.

Les CLSC

Quant aux CLSC, ce n'est pas cette année qu'on en quadrillera le territoire du Québec, en dépit des études réalisées par le ministère des Affaires sociales qui fixait un objectif de 160 zones géographiques de CLSC au Québec, au cours des cinq pro-

chaines années.

Quant au problème de duplication de services ou de chevauchement entre centres de services sociaux et CLSC au Québec, le ministre a prudemment laissé entrevoir, en réponse aux questions du député libéral Christos Sirros, que la période de compressions budgétaires que traverse le Québec pourrait être propice au réexamen de la vocation de certains établissements et à un ajustement de tir pour faire du ministère des Affaires sociales non pas un réseau d'établissements, mais un réseau de services à la population.

# La "carte-soleil" est très largement utilisée

par Ghislaine RHEAULT

Au Québec, depuis qu'on a imposé l'obligation de présenter la "carte-soleil" pour obtenir des services médicaux, 97 pour 100 des gens s'y conforment.

C'est là un remarquable résultat, estime le président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, le Dr Martin Laberge, si on pense que récemment encore, seulement 70 pour 100 des demandes de paiement à la régie étaient accompagnées d'un numéro d'assurance-maladie.

On sait que la RAMQ avait mené une campagne pour favoriser le recours à la "carte-soleil". Cette mesure ne s'applique pas aux enfants de

moins de un an et aux adolescents.

M. Laberge a fourni ces précisions, lors de l'étude des crédits du ministère des Affaires sociales qui a débuté lundi soir.

Au 1er mars dernier, 6,362,928 personnes détenaient des cartes d'assurance-maladie au Québec.

Ticket modérateur

Au cours du débat portant sur la consommation des services, le nouveau ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a affirmé que la question de l'imposition de montant minimum pour avoir accès à certains services (qu'on désigne cette pratique sous le vocable de ticket modérateur

ou montant de participation des citoyens) demeurait toujours à l'étude par le gouvernement. "La réflexion continue, a-t-il dit, rappelant les responsabilités respectives des citoyens et des professionnels de la santé ainsi que les divers moyens qui pourraient être envisagés pour encourager une consommation plus responsable des services."

Quant au mode de rémunération des médecins, le ministre Johnson a précisé, en réponse à une question de Mme Thérèse Lavoie-Roux, que le rapport Hould, qui recommandait l'année dernière l'adoption d'un mode de rémunération différent (le système des honoraires modulés) pour les médecins était toujours "à l'étude".

# Réseau de trafic de drogues démantelé à Lévis et Lauzon

par Michel TRUCHON

Un vaste réseau de trafic de stupéfiants couvrant le territoire des villes de Lévis et de Lauzon a été démantelé hier à la suite d'une enquête menée par les agents de la SQ depuis huit mois. Une trentaine d'arrestations ont été faites hier matin et les policiers s'attendent à mettre la main au collet de huit autres suspects d'ici les prochaines heures.

Les perquisitions faites hier ont également permis aux agents de mettre la main sur plus de \$11,000 de drogues diverses, dont de la marijuana, du haschisch, de la cocaïne et divers produits chimiques. La police a aussi saisi plus de \$7,000 en billets de banque provenant selon toute évidence de récentes transactions de stupéfiants. De l'équipement servant au commerce des drogues, dont des balances, des armes et des masques, a de plus été confisqué.

"Il s'agit sans doute là de l'une des plus importantes opérations menées par la SQ depuis quelques années," a signalé hier l'agent Pierre-Yves Bourgault, du service des relations publiques de la Sûreté du Québec à Québec.

L'enquête dirigée par l'agent Jacques Morissette de l'Escouade régionale alcool et moralité (ERAM) de Québec a impliqué une trentaine de policiers de cette brigade, de l'ERAM de Saint-Joseph de Beauce et des polices municipales de Lévis et de Lauzon.

Agent double

Les enquêteurs ont expliqué hier que l'opération a pu être menée à bonne fin grâce au travail incessant d'un agent double de la SQ qui avait réussi à s'infiltrer dans le milieu des trafiquants de drogue de la Rive-Sud.

Cet agent double est parvenu à accumuler des preuves contre 38 individus, dont une quinzaine sont âgés de moins de 18 ans. Les descentes d'hier matin ont mené à l'arrestation de 30 de ces suspects. Les huit autres, tous en voyage, sont bien connus de la police et

leur arrestation est imminente. Les 30 personnes arrêtées ont été accusées, hier après-midi, en cour des sessions de la paix et devant le tribunal de la jeunesse de trafic de stupéfiants. Plusieurs mineurs devraient être déferés devant la cour criminelle, a fait remarquer un policier.

Au vu et au su des parents

La longue enquête des policiers provinciaux et des détectives de Lévis et de Lauzon a révélé que pendant ces huit mois, les transactions ont été effectuées dans divers commerces comme des brasseries, des salles de billard et de quilles.

Les enquêteurs de l'ERAM sont également en mesure d'af-

firmer que plusieurs cas de commerce de drogues ont été enregistrés à la polyvalente de Lévis. Ils ont effectué la preuve que des individus majeurs se rendaient à la polyvalente de la région aux heures de récréation et circulaient librement afin d'y écouler leur marchandise auprès des étudiants.

Qui plus est, le travail de l'agent double a permis d'établir que plusieurs transactions se sont faites au domicile de certains trafiquants et ce parfois en présence de parents d'adolescents de moins de 18 ans, parents qui ne semblaient rien trouver à redire contre ce genre de commerce.

L'âge des 38 suspects varie

entre 15 et 25 ans. Vingt-trois d'entre eux sont bien connus des milieux policiers.

A Sainte-Foy

La police de Sainte-Foy, assistée de l'ERAM et du maitre-chien de la Sûreté du Québec, André Bernier avec sa bête, a saisi au cours d'une descente à l'arcade Casino, sur la rue Jean Dequén, hier vers 17h, 30 sacs de marijuana et une cuiller contenant de la drogue.

Les policiers ont procédé à l'arrestation de quatre individus, âgés de 18 et 19 ans, dont trois de Sainte-Foy et un de Sherbrooke. Les suspects devront faire face à des procédures judiciaires sous



Le Soleil, Gilles Lafond

Le caporal Régis Perron, de l'escouade régionale alcool et moralité, section de Québec, tient l'une des armes saisies hier matin, lors de 30 perquisitions faites à Lévis et à Lauzon et qui ont permis aux policiers de mettre la main sur \$11,000 de drogues et sur \$7,000 provenant de ce commerce illicite.

## AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

# STEINBERG

INSERE DANS CETTE EDITION

dépôts à terme

1 an:

# 17%

versé à l'échéance.

Taux sujet à changement. Aucuns frais. Montant minimum 1000 \$.

Demandez nos taux pour d'autres périodes

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec



CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC  
229 est. boul. Charest / 529-3353

BONS PRIX ROULOTTES ET TENTES-ROULOTTES

Vignacult L.G. INC.

248-2228  
ROUTE 20, SORTIE 376  
MONTMAGNY

Lundi au vendredi de 10h à 19h  
21h samedi de 10h à 16h

ENTREPOT à louer

9,180 pi. ca. incluant 1,200 pi. ca. en espace à bureaux

635 boul. Pierre-Bertrand Vanier

681-7211

"Profitez de nos prix avantageux pour déguster ce mets gastronomique"

Pêcheurs Unis du Québec

# HOMARD

1480, RUE PROVINCIALE, QUÉBEC, QUÉBEC G8B-0B1

Vente Rénovation 3 jours seulement

les jeudi, vendredi, samedi 11, 12 et 13 juin

# 20%

de rabais sur toute la marchandise

# BAM. BIN

place XXXX des quatre-bourgeois 658-2218

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 16 ans

CHARGE — MASTER CHARGE AMERICAN EXPRESS

Zonage à Beauport

# Le conseiller Proulx maintient sa position

par **Gérald OUELLET**

"Je maintiens les mêmes positions que j'avais prises publiquement au conseil municipal concernant la limitation en hauteur à 65 pieds pour les édifices dans la zone 582-C-22." C'est là en résumé la position du conseiller André Proulx, qui représente le quartier de Beauport où se trouve la zone 582-C-22 (secteur de l'ancien restaurant "La Bastogne").

Le conseil municipal a décidé de changer le numéro de cette zone pour 582-C-29, ce qui permettrait la construction de tours d'habitation à très haute densité limitées à 75 pieds en hauteur et non pas 65 pieds comme le

voulait M. Proulx. Il en serait de même pour tous les autres établissements commerciaux et constructions résidentielles possibles des deux côtés du boulevard Sainte-Anne, entre la rivière Beauport et la rue des Mouettes.

Comme 55 propriétaires et locataires du secteur concerné ont signé le registre pour obtenir un référendum, le conseil municipal a décidé un scrutin pour le 20 juin. Il suffisait de 49 signatures parmi les 386 personnes habiles à voter pour obtenir le référendum, selon la loi.

On se souvient qu'en mars et avril dernier, M. Proulx avait souvent proposé de limiter à 65 pieds la hauteur

des édifices projetés dans la future zone 582-C-29. Les premières constructions prévues seraient élevées par un promoteur de l'Estrie sur une partie des terrains de l'hôtel-motel des Laurentides, actuellement propriété de M. Michel Deschênes et situés derrière le restaurant "Le Baron Rouge".

M. Proulx avait gagné son point en mars. Cependant, à peine quelques jours plus tard, le règlement était retiré sur requête du promoteur. Celui-ci se plaignait que la hauteur de 65 pieds était insuffisante pour ses besoins. Le conseil voulut alors revenir à des constructions sans limite spécifique en hauteur, mais il a finalement opté pour une limite de 75 pieds.

M. Proulx déplore vivement le manque de précisions fournies par le promoteur au conseil pour que celui-ci prenne sa décision en mars. Il attribue à cette carence de détails la responsabilité de l'imbroglio qui eut lieu en mars et avril autour de l'adoption, du retrait, puis d'une nouvelle adoption d'un règlement modifiant le zonage.

"Avec cela, on ne sait plus si les bâtisses auront finalement 6, 7 ou 8 étages", d'affirmer M. Proulx, qui n'entend pas cependant commenter plus à fond le projet d'amendement au zonage soumis aux électeurs le 20 juin. Le conseiller du quartier 5 possède des amis parmi les adversaires autant que parmi les partisans du projet.

Il ne fera pas de campagne ni de porte à porte, mais il a expliqué sa préférence pour la réalisation du projet de tours d'habitations. Il se rallie à la décision majoritaire du conseil de limiter à 75 pieds la hauteur des édifices dans la nouvelle zone 582-C-29.

Toutefois, s'il ne fait pas de campagne, M. André Proulx se rendra voter au référendum du samedi 20 juin prochain. En effet, il est l'un des 386 propriétaires et locataires habiles à voter, vu qu'il demeure sur la rue Sauriol ouest. Il a révélé qu'il voterait pour le OUI.

La question référendaire est la suivante: Etes-vous d'opinion que le règlement 81-342 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 77-080 à l'égard de la zone 582-C-22 doit être adopté? ( ) OUI ( ) NON.



Hommes d'affaires de Québec visitant l'usine des Fromages de Beauce.

Collaboration spéciale, Pierre-Yvon Bégin

Transport en commun sur la Rive-Sud

# Le syndicat modifie ses propositions

par **Gilles PEPIN**  
du bureau du Soleil

LEVIS — Une autre possibilité de déblocage est apparue, hier, dans le dossier du transport en commun sur la rive sud de Québec. Le syndicat des 30 chauffeurs d'autobus, en grève depuis le 2 décembre dernier, a transmis à la corporation intermunicipale de nouvelles modifications à ses propositions pour le renouvellement du contrat de travail expiré depuis un an et demi.

La préparation des horaires de travail, les assignations, les vacances, voilà autant de sujets qui ont fait l'objet de la rédaction d'un nouveau texte syndical.

Le président du syndicat des chauffeurs, M. Benoît Alain, a déclaré au SOLEIL qu'il y avait lieu d'entretenir de l'espoir pour un progrès des négociations, mais qu'il n'osait plus se montrer très op-

timiste à la suite de l'échec de nombreuses discussions concernant le point crucial des horaires de travail.

Le syndicat des chauffeurs d'autobus attend une convocation du médiateur pour une autre rencontre des négociateurs, représentant les deux parties. Il n'y a pas eu de réunion à la table de négociations depuis 15 jours.

Du côté de la corporation intermunicipale de transport (CITRSQ), le directeur général, M. Maurice Bourgault, a mentionné que la nouvelle proposition syndicale faisait l'objet d'une étude.

Le SOLEIL a aussi appris, hier, qu'aucune assemblée des administrateurs de la corporation intermunicipale n'est prévue avant la tenue d'une autre séance de négociation. L'espoir d'un déblocage prochain dans la négociation serait plutôt minime de ce côté.

# Visite industrielle de Québécois en Beauce

par **Paul-Henri DROUIN**  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Une visite d'un jour en Beauce aura permis à un groupe d'une trentaine d'hommes d'affaires de la région de Québec d'avoir des contacts avec des Beaucerons impliqués dans la vie économique de ce coin du Québec.

Connaissant l'importance que les Beaucerons attachent à l'esprit d'initiative, les hommes d'affaires de la région de Québec profitèrent de leur court séjour en Beauce pour visiter des industries à Sainte-Claire, Beauceville, Saint-Gédéon et Saint-Georges.

Cette tournée offerte à titre gracieux par la compagnie "Autobus Fortin & Poulin Inc." était accompagnée

par un guide animateur qui tout au long du voyage et des visites a sensibilisé les hommes d'affaires de la région de Québec sur le marché beauceron.

De plus, à chacune des visites que ce soit aux usines de Prévost Car, les Fromages de Beauce, les industries Canam, les entreprises Comat et la compagnie RGR, des guides sur place donnèrent des explications sur la façon de procéder dans chacune de ces entreprises et la qualité des produits que l'on fabrique.

Ainsi, on a appris par l'entremise de M. Jean-Luc Métivier, contre maître, qu'à l'usine de la Coopérative laitière du Sud de Québec, à Beauceville, on transforme en ce moment plus de 1 million de livres de lait par jour, ce qui permet de produire

quotidiennement 15,000 livres de fromage et 78,000 livres de lait en poudre.

Cette entreprise beauceronne en opération depuis juin 1970 a nécessité jusqu'ici des investissements d'au-delà de \$10 millions et permet à quelque 90 personnes d'y trouver un emploi.

Du côté approvisionnement, le lait provient des comtés de Beauce, Frontenac, Lotbinière, Bellechasse et Mégantic.

Cette tournée d'industries en Beauce a suscité au plus haut point l'intérêt des hommes d'affaires de la région de Québec, dont la plupart connaissait peu le marché beauceron, a déclaré au SOLEIL, le responsable, M. André Héroux, coordonnateur de l'agence "Voyages Vacances" des Autobus Fortin & Poulin Inc.

# Bata LIQUIDATION ESTIVALE

DES PLUS PRÉCOCES

Économisez sur les souliers sport et habillés et les sandales d'été pour dames pendant la liquidation estivale de Bata la plus précoce qui soit. Des aubaines semblables sur les souliers sport et habillés et les sandales d'été pour hommes. Et profitez aussi d'économies sur les sandales et les chaussures sport ou athlétiques pour enfants.

# Jusqu'à 50% de RABAIS

## JETEZ UN COUP D'OEIL A CES EXEMPLES

<p><b>NORTH STAR</b></p>			<p><b>SPARX</b></p>							
MAINT. \$20.	MAINT. \$12.	MAINT. \$39.	MAINT. \$10.	MAINT. \$8.	MAINT. \$12 <sup>90</sup>	MAINT. \$10.	MAINT. \$20.	MAINT. \$29.	MAINT. \$12.	MAINT. \$15.

Tous les souliers montrés ne sont pas nécessairement dans tous les magasins mais vous trouverez de nombreux autres modèles à prix aussi formidables dans chaque magasin.

# Bata nous faisons tout pour vos pieds.



**Artisane de l'année**

Le Cercle des fermières de Neuchâtel vient de décerner son prix de "l'artisan de l'année" à Mme Monique Vallières-Chabot, du boulevard St-Joseph, dans le quartier Charlesbourg-Ouest. Ce cercle tient ses activités au sous-sol de l'église Mgr Dumas.

Le Soleil, Jean Vallières

**Dernière offensive du groupement des locataires avant les vacances d'été**

par François ROY

Le Groupement des locataires du Québec métropolitain (GLQM) a profité de sa dernière assemblée générale avant les vacances estivales, pour envisager des moyens de pression tels que manifestations devant le parlement, lettres aux députés et ministres, communiqués aux médias d'information, visant à contester les hausses de leurs loyers.

Près d'une cinquantaine de membres ont travaillé en atelier hier soir au 310 du boulevard Langelier, afin d'évaluer les différents moyens que pourrait prendre le GLQM pour informer ses centaines de membres sur ses droits et recours en pareil état de crise. Ils ont du même coup révisé les différentes revendications mises de l'avant face au contrôle des loyers, à la qualité des logements et principalement à la lenteur de la Régie du logement à régler le cas de plus de 7.000 plaintes.

De s'insurger la permanente du GLQM Solange Grondin, démissionnaire, qui a été remplacée par Martine Deslauriers, "c'est l'embouteillage complet actuellement à la Régie du logement, car au ryste actuel on considère qu'il y a au moins 7.000 demandes en suspens et certains locataires devront attendre un an sinon plus avant de passer en audition. Là encore ce sont des coupures de budget draconiennes qui font qu'il n'y a plus que deux avocats régisseurs sur les trois engagés l'automne dernier. L'an passé, l'équipe des administrateurs qui

**Elections scolaires**

Dans le compte rendu des résultats des élections scolaires publié dans l'édition du SOLEIL d'hier, des erreurs se sont glissées. A la Commission scolaire La Jeune-Lorette, c'est Mme Lise Gagnon et non M. Fernand Martel qui a été élue commissaire d'écoles. A la Commission des écoles catholiques de Québec, Mme Jacqueline Gilbert-Morissette a été réélue avec une majorité de 77 voix et M. Michel Pageau a été élu avec une majorité de 306 voix.

entendaient les demandes était de 16 personnes dont trois à plein temps et 13 surnuméraires".

**Inquiétude**

Inquiets devant la tournure des événements, les membres du GLQM ont donc décidé d'établir des contacts plus étroits avec des organismes syndicaux et d'autres mouvements de locataires dans la province, particulièrement dans la région de Montréal. A l'unanimité, ils ont conclu que c'est uniquement le regroupement de leurs forces avec les autres mouvements populaires du Québec qui leur permettra de contrer les hausses excessives des loyers, alors même que les propres leurs refusent des services auxquels ils sont en droit de s'attendre.

Au terme de l'assemblée, on a procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration du GLQM dont six postes sur sept ont été comblés. Quatre membres de l'ancien conseil ont été réélus soient Raymond Rousseau, René Hostiou, Jacques Laverdière et Lillian Houle, tandis que les deux nouveaux ont été Jacques Bégin et Jean-Claude Rouillard.

De signaler incidemment Mme Grondin, l'ex-permanente qui a oeuvré pendant quelque cinq ans au sein du GLQM, "on a fait beaucoup d'information dans le groupement, on a distribué le journal Droit de parole, bien des tracts, des communiqués, etc. Maintenant il faudrait aller plus loin et trouver le moyen de modifier la loi 107 de la Régie du logement. Il va falloir aussi que les locataires s'impliquent plus massivement". De souligner à son tour l'administrateur Laverdière: "Même si on sait que ça se règlera pas du jour au lendemain, il faut déjà prévoir des moyens d'action et de lutte à entreprendre d'ici l'automne prochain".

Précédemment les membres avaient pris connaissance du bilan des réalisations inscrits par le GLQM de mai 1980 à mai 1981, y compris un nouveau surplus d'opérations de plus de \$5.000. Egalement une proposition fut acceptée pour faire partie du regroupement populaire, accorder un appui à la pétition du journal Droit de parole ainsi que quelques précisions sur la campagne de financement du Fonds de solidarité des groupes populaires qui n'est plus qu'à \$3.000 de son objectif fixé à \$44.000.

**Lancement du projet "EPIC 81" contre la criminalité à Beauport**

Pour contrer le taux de criminalité qui n'a cessé de s'accroître durant les dernières années, la centrale de police de Beauport, dotée d'un service de prévention ayant pour but premier de diminuer cette hausse, a décidé de lancer le projet "EPIC 81", en impliquant davantage le citoyen face à ses responsabilités sociales. C'est ce que déclarait hier M. Emile Turgeon, directeur du service de la protection publique de Beauport, au cours d'une conférence de presse à la centrale de police.

En effet, comme l'indiquait M. Turgeon, la barrière qui sépare le citoyen du policier se doit d'être abaissée pour obtenir un meilleur rendement des agents de la paix. Le projet "EPIC 81", un programme mis de l'avant avec l'aide financière du gouvernement fédéral, veut donc démythifier le travail du policier qui, trop souvent, n'est pas évalué à sa juste valeur. On définit le projet par quatre grands termes. Tout d'abord, E signifie Echech au crime; P pour Préventionniste au kiosque à information et C Collaboration citoyen-policier.

Cinq objectifs majeurs constituent le projet "EPIC 81". Il y aura d'abord un kiosque d'information principalement situé aux Galeries Sainte-Anne et au nouveau centre commercial "Carrefour Beauport". Un sondage, qui a déjà commencé à être distribué la semaine dernière, se verra le complément du kiosque. On prévoit en distribuer plus de 1.000 exemplaires. Il y aura aussi de nombreuses chroniques télévisées dans une chaîne communautaire. Le projet prévoit également le montage d'une "préventionniste". Le service de police possède une foule de documents des plus diversifiés dans le domaine de la prévention tant au niveau des incendies que de la prévention du crime. Enfin, il y aura "une création de documents audio-visuels" pour combler le manque de documentation disponible. Ce moyen est susceptible d'intéresser la population beauportoise.

D'autres activités mineures seront entreprises spécifiquement sur la sécurité à bicyclette. Un rallye sera organisé pour les jeunes par les membres du projet. Il y aura également plusieurs séances de burnage de vélos. Le but premier de ces activités sera de sensibiliser le jeune à la prévention routière rattachée au code de la route auquel il est aussi soumis.

Dans le cadre du projet "EPIC 81", on effectuera également l'opération "prévention-patrouille", qui consiste en un stage pour chaque membre de l'équipe avec les policiers en patrouille ainsi que dans les différents secteurs du service. Lors du travail en patrouille, le stagiaire pourra observer le travail du policier, tout en pratiquant une vérification des stationnements publics en remettant une carte d'avertissement aux imprudents autant chez les automobilistes que

chez les cyclistes. Il est à noter que la ville de Beauport est l'une des seules municipalités au Québec à organiser un stage sur la patrouille.

Comme l'expliquait M. Emile Turgeon, l'équipe du projet "EPIC 81" est composée de Line Gagné, responsable du travail de secrétariat et de la correspondance; Daniel Giguère, préventionniste au kiosque d'information; Pierre Gendron, responsable du sondage et Lyne Lord,

préventionniste au kiosque ainsi que Dany Simard, directeur du projet. Le chargé du projet pour le service de la protection publique de Beauport est M. Gaston Bélanger. Le projet, qui est réalisé à l'aide d'une subvention du gouvernement fédéral au montant de \$14.135, a débuté le 11 mai dernier et se terminera le 28 août prochain.

Enfin, M. Emile Turgeon a assuré les membres du projet que le service de la protection publique leur donnera

le support nécessaire à la réalisation du projet qui permettra enfin de rapprocher davantage le citoyen du policier par un travail de prévention. Il s'agit de la troisième année consécutive où le service de la protection publique de Beauport accepte de "parlainer" un tel projet permettant de mieux connaître les besoins de la population en général et de faire connaître enfin ce que peut offrir un corps policier pour la population.

**Boischatel veut que le problème de la circulation rapide sur le boulevard Sainte-Anne soit réglé**

par Gérald OUELLET

Le problème de la circulation rapide et de la sécurité sur le boulevard Sainte-Anne, à Boischatel, doit être réglé rapidement. C'est là le sens d'une lettre récemment envoyée au nouveau ministre québécois des Transports, M. Michel Clair, par le maire de Boischatel, M. Roland Lavoie.

Selon le maire Lavoie, "l'ampleur du ralliement spontané à l'action amorcée par le conseil municipal de Boischatel prouve à quel point la situation présente est devenue une préoccupation majeure tant pour les municipalités, les commissions scolaires, les transporteurs scolaires, les commerçants, que pour l'ensemble des résidents qui demeurent aux abords du boulevard Sainte-Anne (route 138)".

En effet, selon M. Lavoie, la municipalité de Boischatel a obtenu l'appui des municipalités de Beauport, Château-Richer et L'Ange-Gardien ainsi que des commissions scolaires Côte-de-Beauport et de la Régionale Orléans. Le régisseur des services de transport à cette dernière commission scolaire, M. Omer Brassard, ajoute que le nombre d'élèves résidant à proximité du boulevard Sainte-Anne permet de juger de l'ampleur des problèmes rencontrés chaque jour par les chauffeurs d'autobus scolaires à l'embarquement et au débarquement. Un total de 330 élèves seraient touchés, dont 189 de niveau élémentaire et 141 de niveau secondaire.

Les transporteurs scolaires Transport Duchesneau et Autobus Fortier confirment quant à eux les propos de M. Brassard. La première compagnie en profite pour réclamer l'aménagement de la rue Beauvillage, afin de permettre à l'autobus de rebrousser chemin sans reculer, en plus de demander un feu de circulation à l'angle de la côte de Boischatel.

Les commerçants du boulevard Sainte-Anne, à Boischatel et L'Ange-Gardien, appuient également la démarche de la municipalité de Boischatel. Il en est de même pour tous les

résidents de Boischatel près de la même artère.

Selon le maire Roland Lavoie, le conseil municipal de Boischatel réclame l'installation de panneaux de signalisation indiquant la fin de l'autoroute Dufferin-Montmorency, une diminution de la vitesse permise et l'installation de feux de circulation à l'intersection Beauvillage-Lemieux. Ces mesures sont perçues comme pouvant diminuer les risques d'accidents.

Dans une résolution assez longue, le conseil municipal explique en effet

que les automobilistes considèrent le boulevard Sainte-Anne comme la prolongation de l'autoroute Dufferin-Montmorency. La chose est aggravée par l'achalandage qui s'accroît annuellement. Comme exemple du danger à circuler sur le boulevard Sainte-Anne, le conseil municipal rappelle l'accident survenu à Sainte-Anne-de-Beaupré en janvier dernier, alors que 7 jeunes femmes perdaient la vie.

Le ministre des Affaires culturelles et député de Montmorency, M. Clément Richard, a été sensibilisé au dossier.

**TAPIS PERSANS EN VENTE**

Le président de notre compagnie revient d'un voyage de trois mois en Iran. Durant ces trois mois, avec l'aide de l'Association des Tisserands iraniens du bazar de Teheran, il a choisi, tapis par tapis, une extraordinaire collection de tapis persans et persans. Nous venons de recevoir cette cargaison au Canada. Nos commentaires se resument à ceci: "IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE".

Découvrez l'art iranien avec la coopération des tisseurs H.A.M. d'Iran. Ils sont honorés de vous présenter cette rare collection de plus de 1500 tapis persans et persans orientaux et persans. Avez-vous déjà vu, ensemble, une centaine de pièces de collection telles que: Oum 100% pure soie de petites ou très grandes dimensions, Nains mi-soie, chefs-d'oeuvre incomparables à la dimension d'une pièce de maison, pièces de musée istahans soie et peau de chèvre. Notre vente se tiendra à Québec UNE JOURNÉE seulement.

**NOTRE PLUS GRANDE VENTE APRES 12 ANS D'AFFAIRES D'UN OCEAN A L'AUTRE**

**LA VENTE COMMENCE JEUDI 11 JUIN DE 10h00 A 21h00**

Nous sommes fiers de vous présenter cette collection unique de quelques-uns des précieux chefs-d'oeuvre persans: tapis, carpettes, laizes, tapis muraux et éléments décoratifs, que nous avons réunis avec beaucoup d'efforts et d'ardeur à l'occasion de cette vente spéciale. Tout doit être vendu dans ce temps.

**"VENTE DE LIQUIDATION"**

Entre autres, la vente comprend une collection de Tabriz impériaux, Tabriz Taba, Kermans royaux, Joghans, Maimah, Bakhtiaris, Kashans impériaux, Yalemah, Birjands, Kashmars, Ferdous, Belouchs, Torkemans, Afshars, Afghans, Ardebils, Bokharas, plus un grand choix de laizes, semi-antiques et sacs de selles, une sélection de Kalims et plusieurs tapis orientaux venant de tous les coins du monde. Dimensions allant de 1' x 1' à 18' x 12'.

Ce choix, offert à bas prix, saura plaire aux amateurs d'art et décorateurs d'intérieur exigeants et soucieux de leur budget. Nous vous invitons à venir apprécier l'art persan et à placer un investissement tant financier qu'artistique. Le gouvernement de la République islamique d'Iran a décidé de procéder à la nationalisation de l'industrie du tapis dans un avenir rapproché. Dans ces circonstances, nous vous invitons à ne pas retarder l'achat de votre tapis iranien.

**SALLE CHAMPLAIN HOLIDAY INN SAINTE-FOY 3225, Hochelaga, Sainte-Foy**

**20%**

**SUR TOUTE LA MARCHANDISE\* EN MAGASIN**

\*Les uniformes sont exclus de cette vente



Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363



**PREVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES**

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant six jours pour toutes les municipalités de la région de Québec.

**LE FESTIVAL DE LA "CÔTELETTE DE PORC" ST-HENRI INC. présente un**

**SUPER-SHOW**

**THE OUTLAGS & ALTEREGO**

(3 ex-Morse Code)

**DATE: Vendredi 17 juillet 1981**

**à 20 heures**

**ENDROIT: C.E.R.F. ST-HENRI**

**PRIX DU BILLET: \$7.00**

**Réservations limitées**

**882-2375 (jour)**

Billets en vente aux 4 Royaume du Disque Enr.

**MÉNAGE NEUF 1981**

Style colonial. "Appareils électriques inclus"

Comprendant 1 réfrigérateur de luxe, 2 portes de couleur, 1 cuisinière 30 po automatique de luxe, 1 mobilier de chambre, bureau triple, 4 pièces, colonial 2 lampes de bureau, 1 mobilier de salle à manger 5 pièces en bois massif colonial, 1 mobilier de salon, 2 pièces, colonial avec fauteuil berçant, 1 table de centre, 1 table de coin.

**\$1995**

**MÉNAGE NEUF 1981**

Style moderne "Appareils électriques inclus"

1 réfrigérateur 2 portes, couleur, 1 cuisinière 30 po automatique de luxe, Bureau triple avec miroir, commode à tiroirs, 39 5/4 po, Mobilier de salon 2 pièces, comprenant divan et fauteuil berçant, table à café, table de bout. Mobilier de salle à manger 5 pièces.

**\$2995**

**MÉNAGE NEUF 1981**

Style canadien "Appareils électriques inclus"

Cuisinière de luxe, réfrigérateur 2 portes, de couleur, Mobilier de salle à manger canadien, 5 pièces, Mobilier de chambre, bureau triple, miroir, commode, tête de lit, Mobilier de salon avec fauteuil berçant, table à café et table de bout.

**\$3995**

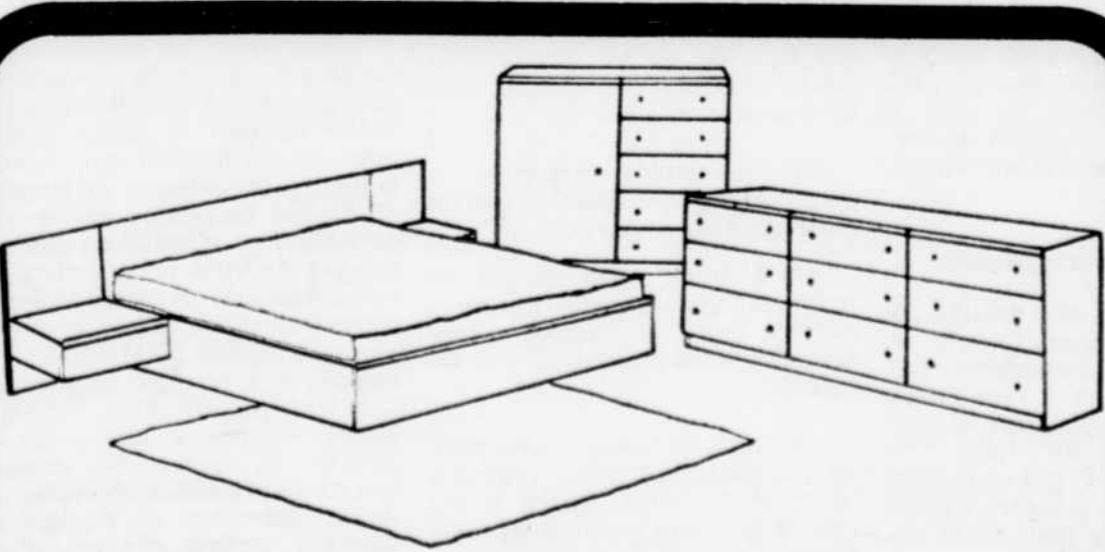
LIVRAISON ET ENTREPOSAGE GRATUITS

**HENRI QURCOTTE MEUBLES**

7100, boul. Père-Léve, Centre d'achats Duberger

Votre plus gros vendeur de ménages

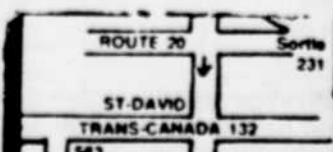
**527-3413**



**ENSEMBLE DE CHAMBRE À COUCHER**

Mélamine beige, lit 60 po., 1 bureau triple 9 tiroirs, 1 commode 1 panneau - 5 tiroirs, 2 tables de nuit.

**\$999** quantité limitée



**phil** itée  
"Votre confort ça nous touche"

563, rte Trans-Canada Lévis - G6V 1H5/833-0930

# Lendemain du raid israélien



marcel  
pépin

Au moment où la tension entre Israël et la Syrie constitue un sujet de profonde inquiétude à Washington, le raid israélien contre les installations nucléaires de l'Irak diminue un peu plus les chances d'une paix durable dans ce coin troublé du Proche-Orient.

Avec la précision de l'horloge et l'efficacité propre aux armées bien appuyées par un service d'espionnage sophistiqué, les jets israéliens ont accompli leur mission avec une aisance déconcertante, ce qui blesse l'honneur de l'Irak.

En revanche, en Israël même, ce coup spectaculaire ne peut qu'être accueilli avec soulagement, ce dont le premier ministre Menahem Begin ne se plaindra sûrement pas, à la veille d'élections générales où son gouvernement risquait la défaite à cause de l'état pitoyable de l'économie.

Israël vit sur une poudrière depuis plus de trente ans. Il a réussi à repousser les attaques de ses voisins à plusieurs reprises, mais il se trouve dépourvu devant la redoutable arme du pétrole.

Grâce aux pétrodollars, les pays arabes sont en mesure de séduire un à un les anciens alliés d'Israël, exigeant de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et des Etats-Unis des concessions de plus en plus coûteuses. Le réarmement massif des adversaires d'Israël par des fournisseurs le plus souvent occidentaux inquiète l'Etat juif.

Les attaques répétées contre les bases palestiniennes au Liban, la menace d'attaquer directement l'armée syrienne en force au Liban, le raid contre Bagdad sont autant d'indications que les partisans de la solution militaire sont encore puissants en Israël, malgré la négociation réussie avec l'Égypte. L'enjeu, c'est non seulement éliminer les dangers qui viennent de l'extérieur, mais aussi placer Israël en position de force, lorsque le moment arrivera de donner un nouveau statut aux territoires occupés depuis la dernière guerre.

En attaquant par surprise le réacteur nucléaire irakien que la France et l'Italie construisent, Israël force ses alliés à faire un choix. Ou les Etats-Unis, la France et d'autres pays amis se liguent pour dénoncer l'Etat juif et le punir sur les plans économique et militaire, ou au contraire ils comprennent le signal de M. Begin et réexaminent la portée de leurs relations dites amicales avec des régimes militaires farouchement hostiles à Israël, comme c'est le cas en Syrie et en Irak.

Les premières réactions, une fois oublié le vocabulaire courroucé d'usage, traduisent le malaise des alliés d'Israël. A Washington, on prend soin de préciser que la condamnation du raid ne doit pas être interprétée comme une décision de réviser les engagements pris par les Etats-Unis à l'endroit d'Israël. A Paris, la réaction somme toute modérée de M. François Mitterrand ressemble davantage à une invitation à une vigoureuse discussion qu'à une condamnation sans appel.

La vérité, c'est que personne, même dans la zone arabe, ne se réjouissait de voir accéder l'Irak au rang de puissance nucléaire. On ne peut accepter qu'Israël

s'arroge le droit de décider seul ce qui va à l'encontre de sa propre conception de la sécurité, mais en même temps, on n'est pas fâché du tout que la course à l'armement nucléaire ait été sinon arrêtée, du moins sérieusement ralentie.

Déjà embourbé dans un conflit long et coûteux avec l'Iran, l'Irak n'a pas encore riposté militairement, se contentant d'exploiter tous les fils diplomatiques pour camoufler sa gêne de s'être aussi aisément laissé prendre par l'armée de l'air israélienne. Il appert que la vengeance n'aura pas lieu tout de suite, car une contre-attaque exigerait un appui pressenti de l'Union soviétique, ce qui entraînerait aussitôt l'engagement américain. Ni Washington ni Moscou n'ont intérêt à mêler davantage un écheveau déjà à peu près inextricable.

M. Begin a peut-être perdu quelques plumes auprès de l'opinion mondiale et il lui sera plus difficile d'obtenir les appuis militaires et financiers dont il a besoin pour maintenir à flot un pays menacé de faillite, mais au plan intérieur et auprès des capitaux de l'Europe de l'Ouest et de Washington, il vient d'apparaître comme un homme à la volonté musclée.

Par son geste spectaculaire, M. Begin vient de rappeler aux nations industrielles que les pétrodollars, si attrayants soient-ils, n'ont pas préséance sur les dangers d'un conflit nucléaire. C'est une vérité toute simple que le lucratif marché du Proche-Orient a pu faire oublier à des pays trop désireux de profiter de la manne, comme la France, dont les rapports commerciaux avec l'Irak constituent un heureux contrepoint aux coûts énergétiques astronomiques.

Israël a choqué. Mais il oblige aussi le reste du monde à réfléchir.

## bloc-notes

### La rigolade scolaire

Quelle représentativité ou légitimité aurait une Assemblée nationale élue par 28 pour 100 de l'électorat québécois? Au lendemain d'un scrutin scolaire à peine plus mobilisateur que celui de l'an dernier, les contribuables doivent-ils continuer d'entretenir une phalange de femmes et d'hommes publics n'ayant pas de véritable mandat pour gouverner? Les fonds publics ne seraient-ils pas plus appropriés à d'autres postes d'une industrie de l'éducation actuellement aux prises avec de sérieuses compressions budgétaires?

Après l'échec retentissant de la participation à l'élection scolaire de 1980, l'opinion publique s'adonna à un débat public intense sur un dilemme dont on espérait la fin par des solutions constructives. Inquiet de l'apathie populaire, le ministre de l'Éducation du temps, M. Jacques-Yvan Morin, entendait réexaminer tout le processus électoral, de concert avec les commissions scolaires. Un an plus tard, son successeur, le Dr Camille Laurin, fait part lui aussi de son inquiétude mais cette fois quant à la faible participation des parents au cheminement scolaire de leurs enfants.

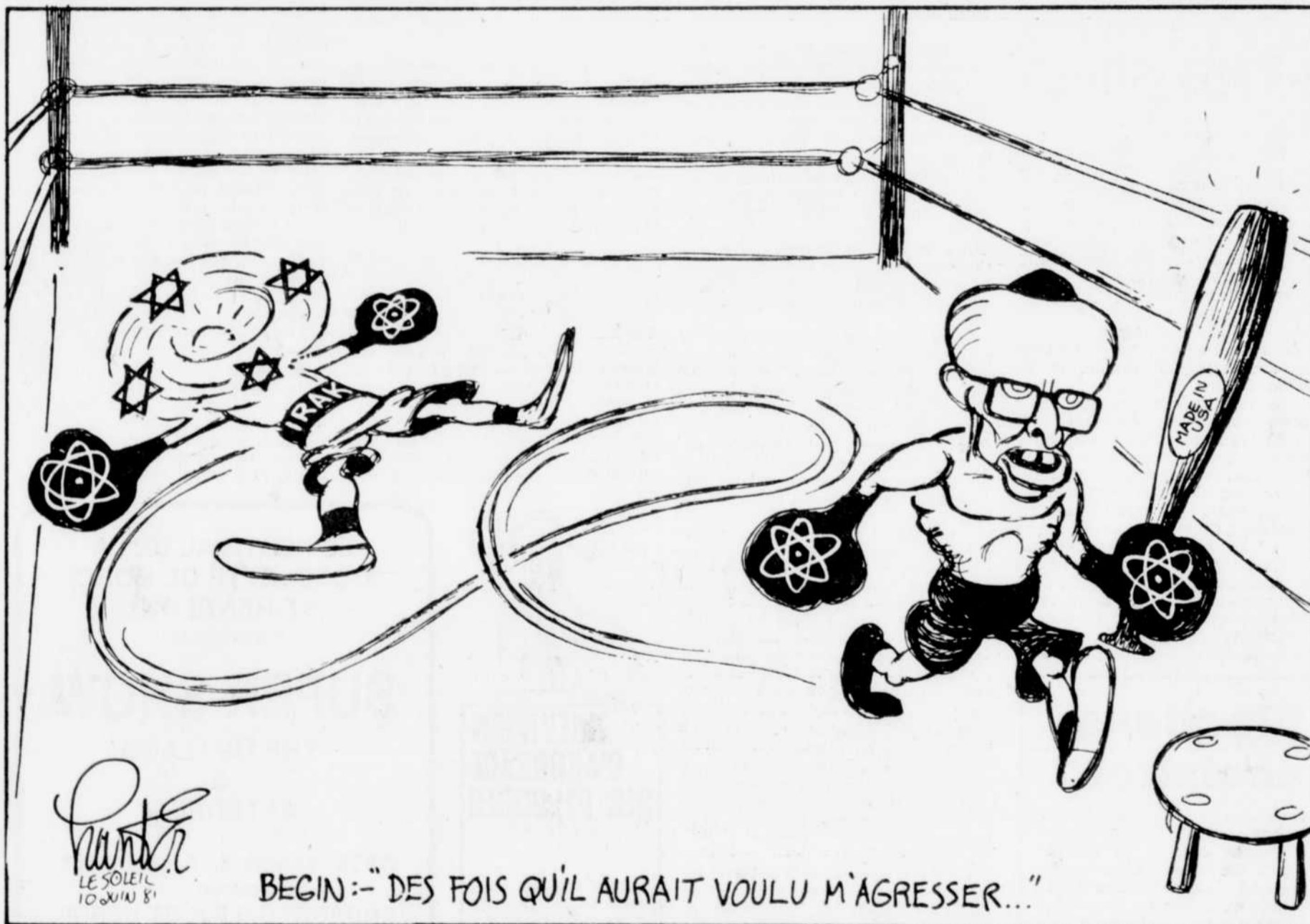
Maintenant qu'il n'y a ni référendum ni élection provinciale dans l'air et que le gouvernement péquiste jouit, depuis le 13 avril, d'un mandat tout neuf de quatre ans, il serait grand temps que le comité mixte Québec-commissions scolaires génère un train de mesures correctrices attendues. Car moins courues que les scrutins municipaux, les élections scolaires sont en passe, en certains endroits (le vote populaire n'a pas atteint 3 pour 100 dans un quartier de Sainte-Foy), de rejoindre aussi peu de votants que les scrutins d'usagers de services publics de santé.

Moindre dans les régions rurales où la convivialité existe encore, l'apathie demeure typique des grandes villes américaines. Dans 32 commissions scolaires de la région de New York, l'an dernier, le pourcentage du vote n'atteignait pas 9 pour 100. Les citoyens se désintéressent de leurs affaires quand ils jugent que d'autres s'en occupent à leur place ou que ces serveurs publics débattent entre eux de sujets inaccessibles. A la base, toutefois, la mission d'information est généralement en cause.

Lors d'un scrutin scolaire, en particulier, les Québécois se demandent invariablement où et pour qui voter parce que les commissions scolaires omettent de diffuser massivement ces éléments aussi fondamentaux et que les candidats ne jouissent pas de budgets pouvant les aider à se faire connaître par le biais d'une véritable campagne électorale. De plus en plus répandus sur la scène municipale, les partis politiques demeurent absents de la scène scolaire. De même, les commissaires évoluent en marge des grands débats scolaires qui se déroulent surtout par le truchement d'associations sectorielles.

Un léger ménage nécessiterait peu de la part du ministère de l'Éducation et des structures scolaires pour modifier le tableau. Reporter les élections du printemps à l'automne, par exemple, pourrait accroître l'intérêt des citoyens. Mais il s'agit d'abord que, de part et d'autre, on veuille bien repenser les us et coutumes désuètes de gouvernements vivant la technocratie à l'heure du passé comme en fait foi le stérile problème confessionnel. Il est paradoxal, au moment où 80 pour 100 des commissaires sont élus par acclamation, que les désistements de commissaires deviennent contagieux, que la tradition se perpétue à Québec de déclarer inéligibles une douzaine de candidatures non-catholiques en un an. Dans les faits, on a aussi l'impression qu'avec sa loi sur la fiscalité municipale, le "trou de 500 millions", les négociations nationales avec les enseignants, Québec avale littéralement les commissions scolaires. Celles-ci, en revanche, se confinent dans leur torpeur, négligeant l'appui potentiel du milieu qu'elles circonscrivent, ne faisant pas surgir l'importance de l'éducation dont les paramètres ne seraient pas exclusivement déterminés par le palier provincial. On ne s'étonne donc pas que la démocratie scolaire de participation s'éponge en proportion.

Jacques DUMAIS



## au fil des idées

# Le rapport Larose est marqué: URGENT



gilles  
lesage

"L'Assemblée nationale, afin d'exercer pleinement le contrôle parlementaire des fonds publics, se doit de convoquer une commission parlementaire aux fins d'étudier les constatations et commentaires contenus au rapport annuel du vérificateur général. Nous sommes toujours d'avis qu'une telle étude est un élément essentiel du processus de contrôle des fonds publics."

Ainsi, dès les premières pages de son volumineux (plus de 200 pages) et aride rapport annuel 1979-1980, M. Gérard Larose presse en quelque sorte les députés à l'interroger, ce qu'ils n'ont pas fait depuis que la minuscule opposition péquiste des années 1970-1976 harcelait le gouvernement. Le fait est d'autant plus étonnant que, sous son apparente sécheresse et son laconisme évident, le rapport de l'ombudsman des fonds publics révèle des pratiques douteuses, des failles et des carences qui, si elles étaient corrigées, feraient probablement

épargner des dizaines de millions de dollars au trésor public, donc aux contribuables.

Mise en appétit par les constatations et recommandations de M. Larose à propos des réparations majeures effectuées par la Société d'habitation du Québec (SHQ), l'opposition libérale a proposé hier de convoquer rapidement le vérificateur et ses analystes, à défaut de l'enquête publique qu'elle réclame. Cette dernière est peut-être prématurée, ainsi que le prétend le premier ministre, mais il est étonnant que le gouvernement repousse à la fin de l'été la commission parlementaire qui étudiera le dossier de la SHQ et tout le rapport Larose.

A l'heure où le gouvernement parle de compressions et de coupures budgétaires, où il nous invite à se serrer la ceinture, nous serions plus rassurés s'il donnait lui-même l'exemple de la plus grande rigueur et de l'observance de ses propres règles de contrôle. Ce qui est fort loin d'être le cas. Quand on essaie de le décoder, le rapport Larose est d'une éloquence dévastatrice, et pas seulement à propos de la SHQ; loin d'être dithyrambique (pour qui?),

c'est souvent d'un réquisitoire dont il s'agit, derrière la froideur obligée des chiffres. Des bavures sont certes inévitables dans une administration de la taille du Québec, mais les millions avec lesquels elle joue sont ceux de tout le monde, d'où la nécessité de rectifier les faiblesses à mesure qu'elles sont révélées.

### Des lacunes ahurissantes

Le rapport est émaillé de constats d'insuffisances, de lacunes et de déficiences administratives aptes à faire frémir le profane. Je pourrais donner cent exemples de telles "irrégularités" que le gouvernement semble prendre à la légère. Citons-en quelques-unes pour notre édification commune:

- la provision pour créances irrécouvrables (\$79.7 millions) à l'égard des trop-payés d'aide sociale est sous-évaluée d'au moins \$7 millions;

- entre autres oublis et retards, les comptes à recevoir des Affaires intergouvernementales sont sous-évalués d'au moins \$842,000 auprès de l'ACDI;

- l'Office des autoroutes du Québec, la Société d'a-

menagement de l'Outaouais, la Société du parc industriel du centre du Québec, la Société générale de financement sont au nombre des sociétés qui ne démontrent pas la capacité financière de rembourser leurs avances;

- l'Assemblée nationale a perdu trace de 1,200 cassettes d'enregistrement des débats;

- à la SQ, des congés en temps compensé sont autorisés avant que le temps supplémentaire nécessaire ne soit effectué;

- aux Richesses naturelles, on maintient des débits d'heures inférieures au seul permis et on crédite du temps supplémentaire à l'intérieur de la journée normale de travail;

- à Radio-Québec, on note des faiblesses de contrôle interne concernant la paie des employés;

- la Régie de l'assurance-recolte verse des indemnités pour des pertes non prévues par la loi;

- les frais reliés aux démêlés de la Société du parc industriel du centre du Québec avec les Services de protection de l'en-

vironnement "ont été encourus inutilement et représentent un gaspillage de fonds publics".

J'en passe, et sûrement des meilleures, car il n'est pas facile de cerner la réalité grouillante qui se cache derrière le jargon comptable du vérificateur qui, comme la justice, est aveugle. Au surplus, M. Larose ne facilite pas la vulgarisation en n'émaillant pas son rapport de vues personnelles, en ne relevant pas les points saillants, comme savait le faire son ex-homologue fédéral, M. Maxwell Henderson, ou le premier commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer. Comme le protecteur du citoyen, M. Larose, qui prendra bientôt sa retraite, a choisi la voie de la discrétion et de la modération verbale. Ce qui n'empêche pas son rapport d'être dévastateur à bien des égards et pour des centaines d'administrateurs et de fonctionnaires.

Quand une administration en prend à son aise avec les normes et procédures régulières, elle prête flanc aux abus de toutes sortes. C'est la raison pour laquelle le dossier de la SHQ et l'ensemble du rapport de M. Larose ne doit pas dormir sur les tablettes durant tout l'été.

Autrement, la transparence ne sera qu'un bien beau mot!



Le Soleil, Reynold Lavoie

En février dernier, à la suite d'un conflit de travail, le Centre AIDOP, un centre de dépannage pour toxicomanes, ex-détenus et autres catégories de gens dans le besoin, fermait ses portes. Mais les travailleurs et travailleuses en grève du centre refusent toujours d'abandonner la lutte et demandent l'intervention du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson. LE SOLEIL publie aujourd'hui la position des syndiqués.

## Travailleurs d'AIDOP Le refus de capituler

par les travailleurs en grève  
du centre AIDOP

AIDOP, c'est quoi? Le Centre AIDOP était situé au 540 Montmagny dans le quartier St-Sauveur de Québec. C'était un centre de dépannage à court terme qui visait à venir en aide à une grande catégorie de gens dans le besoin. Dans la clientèle d'AIDOP on retrouvait: toxicomanes, itinérants, femmes violentées, délinquants, ex-pensionnaires, ex-patients psychiatriques, etc... Ces gens étaient hébergés, nourris et bénéficiaient d'aide et de conseils de la part de l'équipe de travail qui se trouvait sur place. Comme l'affirmaient les fonctionnaires du ministère des Affaires sociales eux-mêmes, le centre AIDOP était un service essentiel à Québec; car il palliait aux défauts des grosses institutions qui ne peuvent souvent apporter une aide immédiate. Ce centre a ouvert ses portes en 1978 par le biais d'un projet Canada au travail. Mais depuis, cet organisme était financé à 80 pour 100 (\$125,000 par année) par le ministère des Affaires sociales à titre d'organisme bénévole. AIDOP bénéficiait aussi de subventions venant de: Centraide, l'archevêché de Québec, la ville de Québec, etc...

Cet organisme se disait communautaire même si aucun représentant des usagers, aucun résident de la Basse-Ville et aucun représentant de groupes populaires ne siégeaient sur son conseil d'administration. Celui-ci étant plutôt formé de directeurs de services sociaux, courtiers en immeuble, médecins, lieutenants de police, etc.

Le code du travail dit: "Tout salarié a droit d'appartenir à une association de salariés de son choix et de participer à la formation de cette association, à ses activités et à son administration". Mais dans la réalité et pour les employeurs ce droit n'est pas souvent respecté. Comme le disait le secrétaire-trésorier du conseil d'administration, dans une lettre, et nous citons: "Il n'est pas question qu'un syndicat entre dans notre groupe. Nous devons réagir, en un mot mettre le paquet".

Or depuis 18 mois c'est la négation complète de la part de l'employeur de reconnaître le Syndicat des travailleurs du centre AIDOP.

### Histoire du conflit:

Les deux années qui ont précédé la syndicalisation au centre AIDOP, ont été loin d'être roses pour les travailleurs(euses) de ce centre. Un taux de roulement de personnel de 125 pour 100 par année indique bien, quant à nous, le climat qui régnait à l'intérieur de ce centre. On démissionnait en bloc à AIDOP à cause d'un mode de gestion particulièrement abusif du directeur général, qui, drôle de coïncidence, est le seul poste qui n'a jamais changé de titulaire depuis les débuts du centre. A titre d'exemple, relatons la fois où deux intervenants rencontrèrent le directeur pour parler des conditions de travail: le lendemain un des deux est mis à la porte, quelques semaines plus tard le second démissionne à la suite de harcèlements. C'est à la suite de situations comme celles-ci que les employés(e)s ont décidé de former un syndicat à la fin d'octobre 1979.

La réplique de la direction ne se fit pas attendre: dans les sept semaines qui suivirent, un signataire de carte démissionne sous la pression, quatre autres

sont congédiés (six employé(e)s sur huit avaient signé leur carte de membre du syndicat). Le sort du sixième signataire ne fut guère reluisant; on ne le congédia pas, mais on le harcela de façon systématique: deux rencontres d'intimidation avec la direction, sept lettres de réprimande en treize jours, modifications de ses conditions de travail, l'intervenant le plus ancien devient animateur de soir et de fin de semaine, exclusion des réunions d'équipe etc.

Mais la direction ne s'arrêta pas sur un si bon chemin. Dans les mois qui suivirent: elle refusa de prélever la cotisation syndicale (droit pourtant reconnu par le code du travail); elle refusa de se présenter aux rencontres de négociation prétextant l'existence de deux exécutifs syndicaux (les deux employées n'ayant jamais signé leur carte de membre se sont nommées, en collaboration avec l'employeur, présidente et secrétaire du syndicat); elle utilisa, malgré une grève déclenchée légalement, des "scabs" pour continuer à faire fonctionner le centre; elle engagea une agence de sécurité pour "protéger" les scabs et, finalement, elle ferma le centre le 11 février dernier prétextant l'existence d'un syndicat CSN trop revendicateur et recherchant le conflit. Qui a déclenché ce conflit, qui a entretenu ce conflit, qui a cherché à se débarrasser d'un syndicat si ce n'est cette direction? C'est elle qui a préféré fermer les portes plutôt que de vivre de façon civilisée avec le syndicat de ses employé(e)s et ainsi continuer à donner des services aux démunis de la région.

### Les dessous de l'autogestion

Il nous apparaît important de faire le point sur cette fameuse proposition d'autogestion. C'était lors de l'unique rencontre de conciliation que M. Denis Levasseur, président du conseil d'administration d'AIDOP, nous a offert l'autogestion. Nous avons manifesté notre accord à cette hypothèse de solution. Nous avons toutefois posé deux conditions: la première était de connaître l'état des finances du centre AIDOP, la seconde était de réengager les quatre travailleurs congédiés avec négociation d'une compensation financière. Ces deux conditions ont été refusées par le conseil d'administration.

Il aurait donc fallu s'engager dans la voie de l'autogestion sans connaître la situation financière du centre et continuer à subir l'injustice de quatre congédiements pour activités syndicales. Ce n'est donc pas à l'autogestion que nous avons dit non, mais à une proposition tout à fait farfelue et injuste.

En 18 mois de conflit, le seul service gouvernemental qui est intervenu rapidement dans le dossier est le corps policier et le ministère de la Justice.

Les membres du syndicat et les personnes qui nous ont appuyés ont connu: 24 arrestations, 140 heures de détention préventive et 22 accusations criminelles.

Dans une société que l'on dit civilisée, pourquoi sommes-nous vus comme des criminels parce que nous voulons faire respecter nos droits. Est-ce par de telles actions qu'une situation conflictuelle peut vraiment se régler?

L'attitude du MAS dans ce dossier est particulièrement inquiétante:

1— Comment se fait-il que ce ministère a toujours refusé d'intervenir dans ce dossier même en sachant que ce centre se dirigeait vers une fermeture certaine à cause des coûts trop élevés des démarches antisyndicales de la direction (frais d'avocats, frais de l'agence de sécurité, compensation aux travailleurs congédiés, etc...)?

2— Comment se fait-il, malgré l'avis unanime de tous les intervenants du réseau des Affaires sociales (incluant les fonctionnaires du MAS sur le caractère essentiel du centre AIDOP et malgré le fait que le MAS ait financé ce centre (80 pour 100 du budget total) pendant deux ans, que le ministère ait laissé fermer ce centre et n'ait envisagé ou suscité aucun plan de réouverture depuis les trois mois que dure la fermeture?

3— L'inertie du ministère serait-elle liée aux coupures annoncées dans les Affaires sociales?

4— L'inertie du ministère serait-elle liée à une opposition non avouée à la syndicalisation dans des organismes tel AIDOP? Aurait-il laissé la direction du centre faire le sale travail à sa place?

Ces questions exigent des réponses: quand le MAS livrera-t-il la consigne du silence sur tout ce dossier?

### Nous ne nous taisons pas

Voilà 18 mois que tout cela est commencé et que nous cherchons, par toutes sortes d'actions, à faire respecter nos droits. Nous avons tenu des manifestations au centre AIDOP et au ministère des Affaires sociales. Nous avons publié le conflit pour faire connaître à tous les dessous de ce dossier. Nous avons rencontré les fonctionnaires du MAS et des députés pour les sensibiliser à la situation. Nous avons occupé les locaux du centre AIDOP pour démontrer que ce centre ne devait pas fermer ses portes. Nous avons occupé le MAS pour que le ministre intervienne dans le dossier. Nous avons fait appel au ministère du Travail pour obtenir justice (conciliation, commissaire pour juger des congédiements). On a voulu nous faire taire; on a passé plus de temps aux centrales de police qu'à la table de négociation.

Dernièrement, une table d'appui se formait autour de la réouverture du centre AIDOP. Cette table est formée de groupes syndicaux et populaires qui utilisaient le centre AIDOP comme ressource de dépannage pour la clientèle qu'ils desservent. Ces groupes sont: le Syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu de Québec, le Syndicat des travailleurs du CLSC Basse-Ville, le Syndicat des employés de l'hôpital St-François-d'Assise, le Syndicat des professionnels du Centre des services sociaux de Québec, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec et la Clinique populaire Coupe-Circuit.

Cette table d'appui demande une rencontre au ministre Johnson pour parler de la réouverture du centre AIDOP. Obtiendra-t-elle cette rencontre? Le ministère des Affaires sociales démontrera-t-il enfin un véritable souci pour les 1,000 démunis qui ont besoin de cette ressource?

A la veille de la publication du rapport Paré sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et la protection des renseignements personnels, le Conseil des directeurs de communications, qui regroupe les responsables des communications dans les ministères et les organismes de l'Etat québécois, fait part de ses réflexions. LE SOLEIL publie ici de larges extraits du mémoire du conseil présenté devant la Commission Paré.

## L'Etat et le citoyen Deux solitudes

par le Conseil des directeurs  
de communications

Deux interlocuteurs utilisant deux langages différents, cela équivaut à deux solitudes.

Une loi facilitant l'accessibilité de l'information gouvernementale pourrait, idéalement, recevoir du pouvoir politique et de l'administration un appui et un engagement sans hésitation à sa mise en application que ses effets en seraient tout de même amoindris si on ne s'engageait pas à réduire entre l'administration et l'administré l'écart de langage qui, actuellement, brouille la communication et appauvrit le dialogue Etat-Citoyen. Or, à l'intérieur de la structure gouvernementale, il existe deux idiomes: la langue juridique, la langue administrative; parlées ou écrites, l'une et l'autre viennent à bout des non-initiés.

Déjà des études préliminaires menées au ministère de Communications pour le compte du secrétariat du Conseil des directeurs de communications et de la direction générale de Communication-Québec ont relevé des failles majeures dans la communication au chapitre des communiqués de presse, des dépliants d'information, des formulaires et de la correspondance. Trop souvent les messages gouvernementaux sont rédigés dans une langue trop près de la langue juridique des textes de lois et de règlements; ou encore les messages adoptent la langue administrative dont le jargon semble au citoyen aussi complexe que la langue juridique. Une étude menée en 1975 auprès des journalistes des médias régionaux et locaux de la presse électronique peut se résumer à cette réflexion recueillie: "Pour comprendre vos communiqués, il faudrait auparavant s'armer d'un dictionnaire". La langue parlée n'améliore pas la situation: un sondage en 1977 a révélé qu'il faut parfois jusqu'à trois appels téléphoniques pour qu'un citoyen en vienne à comprendre les renseignements qu'il réclame d'un agent du Revenu, d'un irritant croissant qui s'installe de part et d'autre.

S'il est un domaine où des constatations peuvent être appuyées d'histoires d'incroyables méprises et malentendus c'est bien celui du jargon des administrations gouvernementales; or, sur ce plan, le citoyen n'est que très exceptionnellement faufile.

Étant donné l'évidence et l'acuité du problème de langue entre l'administration et les administrés, nous recommandons les mesures suivantes:

1— Les directions de communication des administrations devraient détenir l'autorité sur la formulation des messages et les communicateurs eux-mêmes devraient chercher à s'éloigner de la langue administrative dans un effort réel de vulgarisation des messages;

2— Les directions de communication devraient effectuer périodiquement des études de base afin de déterminer le niveau de perception des messages convenant aux différentes strates de leurs clientèles;

3— Les directions de communication devraient entreprendre plus fréquemment des pré-tests auprès des clientèles visées quand des programmes les obligent à éditer des dépliants d'information ou des formulaires pour évaluer si les messages seront compris en bout de ligne.

### L'humanisation de la relation Etat-Citoyen

Certaines études, dont principalement le rapport "La Communication inachevée" rédigé par monsieur Vincent LEMIEUX en 1974, partagent la fonction publique en trois groupes: les décideurs, les groupes d'études et les fonctionnaires de contact. Ce dernier groupe constitue une avant-garde précieuse pour l'Etat en raison de la proximité que ces fonctionnaires entretiennent avec les citoyens et, en considérant les nombreux postes ou bureaux d'où ils opèrent sur tout le territoire, il représente un réseau dense qu'on a jamais pensé à enrégimenter pour l'insérer dans la structure de la communication administrative. Pourtant, le pays que nous habitons se prêterait merveilleusement, de par ses dimensions géographiques et l'étalement de sa population, à l'extension de la chaîne de communication déjà en place avec les directions de communication à Québec, les bureaux régionaux de Communication-Québec. Ce serait ajouter à la chaîne son dernier maillon: les fonctionnaires de contact qui pratiquent quotidiennement la communication in-

terpersonnelle. "Mais le système de communication forme un tout en ce sens que chacune de ses étapes doit s'employer à annoncer l'autre, à ouvrir sur l'autre, et c'est cela qui doit être la partie dominante du message" (L'information administrative au Québec: faits et interprétations. Revue "Administration publique du Canada", 1975 Vol. 18, no.3).

Nous recommandons que le ministère des Communications, avec la participation des membres du Conseil des directeurs de communications, "conscient que la communication interpersonnelle exige une formation appropriée de la part de l'agent public ou parapublic, ainsi qu'une connaissance de plusieurs contenus, au-delà de la spécialisation étroite" ("Administration publique du Canada", p. 416, Idem) mette sur pied un programme de formation à la notion de service et à l'accueil qui engloberait tous les fonctionnaires de contact dans les grands centres et dans les régions.

### La protection de la responsabilité des fonctionnaires

Le changement d'attitude que la loi imposera aux fonctionnaires pourrait apparaître à plusieurs étapes: une contrainte sérieuse si la loi ne protège pas leur bonne foi quand ils seront mis en situation par les demandes des citoyens.

La pratique actuelle où la confidentialité est la règle générale et l'accès, l'exception soumise généralement à la décision du sous-chef, a déterminé des habitudes disciplinaires auxquelles on dérogeait rarement par crainte de rupture du serment d'office ou d'écart aux règles d'éthique des fonctionnaires.

La loi facilitant l'accessibilité de l'information gouvernementale fonctionnera si les fonctionnaires obtiennent le feu vert à l'intérieur de normes à déterminer dans chaque administration et si la campagne de sensibilisation les atteint tous et sur tout le territoire.

Nous recommandons que l'Etat, en formulant sa nouvelle loi, révise le texte du serment d'office, les articles du code d'éthique ou de conventions collectives susceptibles de gêner le fonctionnaire qui risquerait de ne pas adopter une attitude d'ouverture essentielle à la saine application de la loi.

Nous recommandons que la nouvelle loi précise les moyens de protection que l'Etat entend consentir au fonctionnaire quand il agira de bonne foi dans la diffusion d'informations et que cette protection s'étende à tous les fonctionnaires et non pas au seul répondant officiel d'une administration.

### Le communicateur, présence nécessaire

Comment consacrer dans une loi un accès plus facile pour le citoyen à l'information gouvernementale si ceux à qui l'Etat reconnaît un rôle primordial dans le maintien d'une étroite et constante relation entre l'administration et les administrés ne bénéficient pas de l'assurance d'un accès incontestable à toute l'information dans les administrations où ils opèrent? Pourtant, persiste encore dans quelques recoins de l'administration publique québécoise cette vieille mentalité qui fait craindre le communicateur gouvernemental autant que le journaliste. Il arrive souvent que des directeurs de communications doivent s'engager en catastrophe dans des actions de communication d'urgence pour avoir été mis en courant au dernier moment de politiques qu'il faut rendre publiques "pour hier". Si une loi doit consacrer le droit du citoyen à l'information, nécessairement doivent suivre des mesures qui élargissent en conséquence le canal de transmission que représentent les directions de communication des ministères, régies, offices et autres.

Pour assurer une adéquation entre l'objet de la future loi et les moyens d'application de la loi, nous recommandons que:

Si la future loi favorisant l'accès à l'information gouvernementale devait consacrer les directeurs de communications mandataires de son application, des mesures administratives devraient suivre l'esprit de cette loi et leur assurer un accès inconditionnel à toutes les sources d'information dans leurs administrations respectives. Quels que soient les mandataires, ces mesures administratives s'imposent.

### "Messieurs, sachez vous taire"

Messieurs Noël Paquin et Jules Dorion qui publiaient une lettre au lecteur le 5 juin passé font maintenant officiellement partie du club des "hommes oeillets". Ils donnent l'impression d'avoir été malades ces derniers trente ans de sorte que leurs idées n'ont pu suivre un cheminement normal.

Au moment même où l'actuelle ministre de la Fonction publique, Mme Leblanc, veut poser des gestes véritables pour amener une juste représentation des femmes dans la fonction publique, des idées jaillissent encore des esprits étroits. En fait les acquis de ces messieurs sont beaucoup trop im-

portants pour qu'ils acceptent de les remettre en question.

A bien y penser comme il serait agréable après une journée de travail bien rémunérée de retrouver Noël, Jules ou un autre dans une maison bien rangée, avec des repas préparés et des enfants propres. Nous aurions, nous aussi, bien de la difficulté à les voir contester leurs "nobles" tâches ménagères. En passant, dans le sens figuré le mot "tâche" est défini par Larousse comme "ce que l'on a à faire par devoir ou par nécessité".

Messieurs votre travail si avilissant soit-il n'a rien de comparable avec la soumission qu'ont dû

subir des générations de femmes à l'égard du pouvoir mâle. La quotidienneté des femmes c'est de se refuser l'impatience, la liberté d'expression, le pouvoir économique et politique. A quoi bon vouloir nous ériger des mausolées si vous nous refusez le droit de faire des choix et de s'affirmer.

Dans le système actuel plus à votre image qu'à la nôtre messieurs pourquoi nous reprocher de vouloir nous protéger, nous outiller, prévoir pour demain? Certes dans le passé nos enfants ont reçu beaucoup, cependant ce qu'ils recevaient les préparait-il vraiment à vivre dans le système "pourri" que nous connaissons? Pourquoi nous reprochez-vous de tenter par une voie nouvelle d'apporter notre contribution à la société?

Si j'ai choisi le travail par quel détour "démentiel" pouvez-vous prouver que je le fais par égoïsme alors que depuis des siècles vous dites le faire par dévouement?

Non messieurs, sachez-vous taire, il est temps.

Réjeanne Lamothe  
sociologue par choix,  
mère par plaisir  
femme avant tout  
St-Jean Chrysostome

### A la défense de la femme au travail

Monsieur Robert Morin,

Vous semblez en vouloir aux femmes de médecins qui travaillent dans les hôpitaux ainsi qu'à toutes les autres du marché du travail.

Je dois avouer que je n'ai fait aucune recherche pour savoir combien d'épouses de médecins travaillent dans les hôpitaux, si elles sont compétentes et si leurs motifs pour travailler sont valables, mais je suspecte que vous vous basez uniquement sur votre expérience personnelle et que "ce genre de femmes", comme vous dites, existe en fort petit nombre. En plus, elles ne travaillent pas toutes nécessairement à plein temps et n'oublions pas non plus que la moitié du salaire de leurs époux va aux impôts, ce qui n'est pas négligeable.

J'en profite pour me faire le porte-parole de toutes mes consœurs sur le marché du travail. Tout d'abord, la décennie courante est celle de changements les plus bouleversants que notre société ait jamais connus. Pendant cette période mouvementée, aussi difficile d'adaptation pour la femme que pour l'homme, ne serait-il pas sage pour la femme de savoir comment se débrouiller pour trou-

ver un emploi, afin d'être en mesure de pallier n'importe quelle éventualité, comme par exemple, une crise cardiaque du conjoint, un accident fatal, un divorce? Puis, il y a la montée en flèche des prix et des taux d'intérêt, à laquelle plusieurs couples ont de la difficulté à faire face, même si les partenaires travaillent tous les deux.

Enfin, on ne peut empêcher une société d'évoluer. La décennie actuelle, que vous le veuillez ou non, sera très marquée par des femmes occupant des postes de plus en plus importants, parce que, enfin, plusieurs d'entre elles continuent leurs études aussi loin et même plus loin que leurs confrères.

En terminant, avez-vous pensé qu'il y aurait peut-être un peu moins de chômeurs si les hommes acceptaient les emplois monotones avec peu de chances d'avancement qu'occupent volontiers leurs consœurs parce qu'elles ne trouvent pas autre chose?

Quand le monde sera débarrassé de sexistes comme vous, nous vivrons sans doute dans un paradis.

Anita Gaudry  
Sillery

### Du folklore à la professionnelle

Samedi le 23 mai j'ai eu la surprise de voir un spectacle d'amateurs à la professionnelle à la salle Louis-Frédette du Grand Théâtre où normalement on voit du spectacle professionnel qui contient des imbécillités, et très souvent à des prix très élevés.

Ce soir-là il s'agissait du spectacle Les Tourbillons de Beauport "Nos jeunes et le folklore" il y avait plus de 250 jeunes de 3 à 18 ans et 4 jeunes musiciens, qui malheureusement on avait un peu cachés en arrière des danseurs. Ces musiciens étaient des futures vedettes qu'on ignore très souvent.

Les petits bouts de chou de 3 à 6 ans étaient très mignons, c'était très naturel de leur part, nous nous sommes bien amusés de leur spontanéité. Plus nous avançons en âge nous sentions de l'amélioration

dans le spectacle les jeunes de 6 à environ 10 ans nous ont épatés. Les plus vieux nous ont présenté presque du professionnel, bravo. Tout à coup nous avons admiré les belles chorégraphies du groupe qui doit se produire en France lors d'un festival mondial, il s'agira d'une compétition entre une dizaine de pays en juillet. L'animatrice madame Sylvie Dufour était d'une délicatesse dans ses présentations, félicitation.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi on a passé sous silence un tel spectacle; j'invite la population à assister au prochain spectacle du groupe de la France à l'école Wilbrod-Bhéret le 21 juin, à 14 heures, je crois.

Marie Buteau  
Beauport

### Hommage à la doyenne des artisans de St-Jean-Port-Joli

Emilie Caron-Chamard naquit à Saint-Jean-Port-Joli, à l'Anse-aux-Sauvages, le 19 février 1887. Dès la fin de son cours primaire, âgée de douze ans, l'école de la vie la formera. De sa mère, elle apprend les secrets du tissage, de la teinture domestique, des travaux fantaisistes. Sa mère lui transmet le goût des travaux faits à la main; le souci de se perfectionner sans cesse, la curiosité essentielle qui guide et anime les personnes nées pour une fructueuse carrière.

Dès 1923, Emilie Chamard franchit une première étape. Dans le canton des Charmard, à la Demie-Lieu, un étalage de tissus fabriqués à la main est exposé sur une clôture de broche en bordure du chemin du Roi. Ce premier geste posé, elle deviendra par la suite la doyenne des artisans de Saint-Jean-Port-Joli.

Ses travaux sont vite remarqués: expositions locales, régionales, provinciales; par les hommes politiques et les promoteurs d'un retour à nos origines: l'art traditionnel légué par nos aïeules, mais dont le secret est en voie de se perdre.

1928: Emilie Chamard s'engage timidement dans la voie la plus remarquable de sa longue et brillante carrière. D'abord au service du ministère de l'Agriculture, puis, en 1930, dès l'ouverture de l'École des arts domestiques, le directeur, Oscar Bériaud, fait appel à la compétence d'Emilie Chamard pour enseigner les arts domestiques aux fermières de la province de Québec.

Pendant dix-sept ans, soit de 1928 à 1945, le professeur parcourt la province. Depuis la Gaspésie jusqu'à la Témiscamingue, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, la région de Charlevoix, de Portneuf, Dorchester... "J'étais connue comme une femme robuste; c'est pourquoi on m'envoyait dans les régions éloignées", relate Emilie Chamard.

Pendant ces années d'enseignement, elle connaît peu de répit. Elle se familiarise avec les

péripiétés de voyages. Elle subit surtout le froid de l'hiver au temps où on voyageait encore en voiture "à cheval".

En 1975, évoquant l'aventure merveilleuse que fut sa carrière, elle nous a confié: "Ma vie a été bien remplie. Je la recommencerais. Je suis heureuse d'avoir accompli autant de besogne. Je ne peux pas regretter ce que j'ai fait. Je ne pensais pas que mon nom irait aussi loin. Je suis heureuse de voir se continuer tout ce que j'ai commencé".

Emilie Chamard demeura durant toute sa vie près du lieu de sa naissance. Au moment de son mariage, le 9 janvier 1906, avec Edmond Chamard, elle quitte l'Anse-aux-Sauvages pour résider à la Demie-Lieu. Onze enfants naîtront de ce mariage: six filles et cinq garçons.

L'influence de cette "femme dépareillée", aux doigts agiles, douée d'une vigueur surprenante, a été extraordinaire. C'est pourquoi elle demeurera un jalon important dans l'histoire de notre artisanat québécois.

Emilie Chamard vit intensément dans ses oeuvres, manifestations permanentes de ses talents et de sa foi. Elle est de rares femmes qui, ayant marqué leur village, leur époque et leur patrie par l'excellence de leurs travaux, ne meurent pas. Tout simplement, rendues au soir de leur vie, fatiguées d'âge et de saisons, ces femmes d'élite disparaissent à la tombée du jour, dans les ombres de la nuit des temps.

Emilie Chamard n'est plus... elle s'éteignait le 31 mars dernier, à l'âge de 94 ans.

Saint-Jean-Port-Joli perd en elle une grande dame, dans toute la force du mot! Au nom de tous les paroissiens de Saint-Jean-Port-Joli, au nom de tous les artisans et artisanes de la région de Saint-Jean-Port-Joli, en mon nom personnel, j'offre à ses enfants et petits-enfants l'expression de mes plus vives condoléances.

par Angéline Saint-Pierre

### Succès à la polyvalente de Charlesbourg

Il se passe des choses extraordinaires à la polyvalente de Charlesbourg.

Dimanche et mardi de cette semaine, la chorale les "Crescendo", composée d'une soixantaine de jeunes de la polyvalente de Charlesbourg, nous ont présenté un concert tout à fait exceptionnel. Ils ont eu droit à une ovation debout à chaque représentation.

Les étudiants ont mis plusieurs heures de pratique, greugant ainsi sur les heures du midi et du soir, pour mettre au point ce merveilleux spectacle. Michèle Fortin dirige la chorale, Pierre Simard signe les chorégraphies et Bruno Grégoire est au piano.

Le choix des chansons et des costumes donnent au spectacle une couleur toute spéciale. Les jeunes chantent, dansent, se déplacent continuellement sur scène, ce qui rend le spectacle très vivant et coloré. Ils sont jeunes, ils sont expressifs, ils sont enthousiastes, ils sont beaux... Il y a des talents parmi les jeunes solistes qui feraient pâlir d'envie bien des interprètes de la chanson. Les soirs de spectacle, la chorale est accompagnée par l'ensemble de Gilles Breton. C'est vraiment un plaisir pour l'oreille et la vue.

Les "Crescendo" se produiront sur scène lors des fêtes foraines, à Charlesbourg.

Un bel exemple qui prouve l'élan, l'enthousiasme, la joie de vivre de nos adolescents. Bravo Michèle, Pierre, Bruno et vous les jeunes qui avez rendu possible la présentation d'un spectacle de telle qualité.

Hélène Bergeron  
Charlesbourg

### à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

### Vive la grève à Radio-Canada

Société Radio-Canada  
St-Foy, Québec.

Depuis que Radio-Canada est en grève, la programmation n'a jamais autant plu. A la radio, des disques tournent sans arrêt et nous sommes soulagés des redites des présentateurs. A la télé, on projette d'excellents longs métrages — voilà qui est visuel! — qu'aucun message publicitaire ne vient perturber.

Si, pour les radiocanadiens, la situation s'avère plutôt moche, par contre l'auditeur et le téléspectateur y gagnent largement. Espérons qu'un jour, lorsque Radio-Canada obtiendra sa deuxième chaîne française, elle s'orientera vers une telle programmation.

Claude Fafard  
Québec

### Attaquons-nous plutôt à la pornographie en général

Chers frustrés et chers lecteurs(trices) de la lettre 03

De nos jours dans les écoles, des cours d'éducation sexuelle sont dispensés pour briser le sens tabou que la morale chrétienne a donné au mot sexualité. Mais voilà qu'un petit groupe minoritaire étouffé de préjugés s'oppose à cet enseignement de la même manière que "vers l'avenir" s'opposait au PQ aux dernières élections, c'est-à-dire par une campagne de peur.

Comme le disait si bien Nicole Marcheterre, de St-Jean-Chrysostome, dans l'édition du 3 juin dernier: éducation sexuelle et en-

seignement religieux sont contradictoires. Le premier vous renseigne sur le problème, et le second vous apprend à éviter et à fermer les yeux sur le sujet...

Certains gens disent qu'il incombe aux parents de donner cet enseignement? Bon nombre de jeunes ont eu à apprendre cela entre amis dans le fond des cours d'école, parce que les parents ne se sentaient pas capables de tenir leurs responsabilités. Ces cours sont motivés par la vitesse des choses, pour un monde où les parents consacrent de moins en moins de temps à leurs enfants.

Les quelques fanatiques qui sont contre l'enseignement ou contre les méthodes d'enseignement n'ont aucune base solide du problème et refusent de regarder l'autre côté de la médaille. Au lieu de perdre leur temps, ils devraient plutôt s'attaquer à la débauche des cabarets, des bordels, des cinémas et des revues pornographiques.

Ces cours sont donnés pour empêcher les enfants d'acquiescer les préjugés que, vous les exaltes dans votre attachement aveugle au passé, avez si bien conservés. Ce n'est pas en traitant de "débauchés per-

vers" tous ceux qui sont contraires à vos opinions que vous arriverez à vous justifier, ni en interrompant vous-mêmes les statistiques sur le suicide en Europe. Renseignez-vous auprès de l'Eglise catholique et vous serez surpris de leurs opinions.

Les conflits de générations ont toujours existé dans l'histoire humaine, on ne peut arrêter l'évolution. Finissons-en une fois pour toutes avec les fleurs et les choux de nos ancêtres.

Bernard Allaire  
étudiant  
Québec

# 3 DERNIERS JOURS

Grande liquidation d'entrepôt  
présentement en cours  
...jusqu'au 13 juin!  
Prix sensationnels  
sur orgues et pianos  
MODELES NEUFS - USAGES (d'école et de location)  
28 instruments à liquider



Modèle: 1 — Ecole, CE-7, 42 1/4", piano. Marque: KAWAI. Série: 1091620. Rég.: \$3195. Vente: \$2715

Modèle: 1 — Ecole, CE-7, 42 1/4", piano. Marque: KAWAI. Série: 1091613. Rég.: \$3195. Vente: \$2715

Modèle: 1 — Ecole, CE-7, 42 1/4", piano. Marque: KAWAI. Série: 1147177. Rég.: \$3195. Vente: \$2715

Modèle: 1 — Ecole, Prélude, 42", piano. Marque: LESAGE. Série: 64108. Rég.: \$2695. Vente: \$2167

Modèle: 1 — Location, Hepple White, 46", piano. Marque: HEINTZMAN. Série: 163693. Rég.: \$3895. Vente: \$2686

Modèle: 1 — Location, Etude, 46", piano. Marque: HEINTZMAN. Série: 163554. Rég.: \$3895. Vente: \$2686

Modèle: 1 — Location, Salzburg, 46", piano. Marque: HEINTZMAN. Série: 161105. Rég.: \$3550. Vente: \$2485

**ORGUES**

Modèle: 1 — Ecole, E-90-M, orgue. Marque: KAWAI. Série: 222054. Rég.: \$2295. Vente: \$1575

Modèle: 1 — Ecole, 500-K, orgue. Marque: KAWAI. Série: 192872. Rég.: \$5795. Vente: \$3925

Modèle: 1 — Usagé, E-37-C, orgue. Marque: KAWAI. Série: 303976. Rég.: \$1695. Vente: \$1350

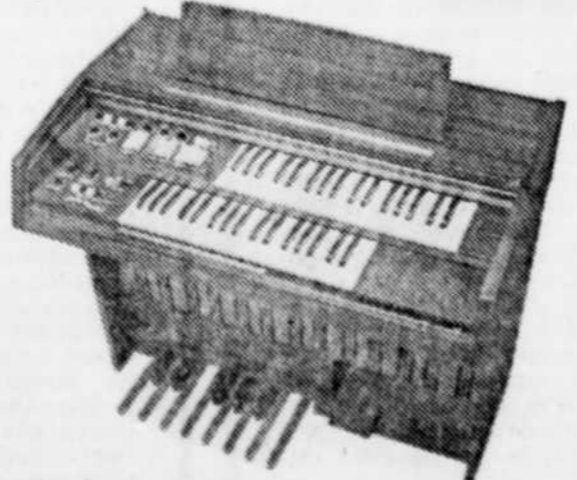
Modèle: 1 — Usagé, E-500-K, orgue. Marque: KAWAI. Série: 153024. Rég.: \$5795. Vente: \$3500

Modèle: 1 — Neuf, E-37, orgue. Marque: KAWAI. Série: 252558. Rég.: \$1450. Vente: \$1230

Modèle: 1 — Neuf, E-120K, orgue. Marque: KAWAI. Série: 196118. Rég.: \$2995. Vente: \$2189

Modèle: 1 — Usagé, E-37-C, orgue. Marque: KAWAI. Série: 252701. Rég.: \$1695. Vente: \$1350

Modèle: 1 — Neuf, E-350HW, orgue. Marque: KAWAI. Série: 218064. Rég.: \$4795. Vente: \$3900



Modèle: 1 — Neuf, E-500DXW, orgue. Marque: KAWAI, "blanc". Série: 246763. Rég.: \$6195. Vente: \$4760

Modèle: 1 — Neuf, E-3501TW, orgue. Marque: KAWAI. Série: 211775. Rég.: \$4195. Vente: \$3162

Modèle: 1 — Neuf, E-5001TW, orgue. Marque: KAWAI. Série: 240853. Rég.: \$5650. Vente: \$4800

Modèle: 1 — Usagé, M-101, orgue. Marque: HAMMOND. Série: 34563. Vente: \$1790

Modèle: 1 — Usagé, F-40, orgue. Marque: GEM. Série: A-41058. Vente: \$2390

Modèle: 1 — Usagé, # 111, orgue. Marque: THOMAS. Série: 1794555. Vente: \$590

Modèle: 1 — Usagé, # 145, orgue. Marque: THOMAS. Série: 1304769. Vente: \$543

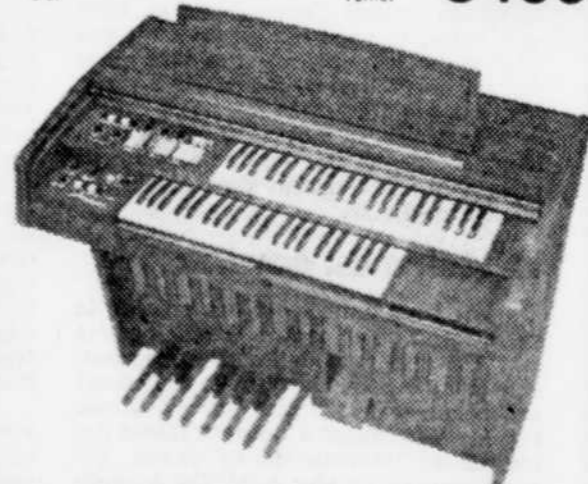
Modèle: 1 — Usagé, Sounder, orgue. Marque: HAMMOND. Série: 12848. Vente: \$490

Modèle: 1 — Usagé, # 307, orgue. Marque: CONN. Série: 352978. Vente: \$1650

Modèle: 1 — Neuf, # 122, orgue. Marque: LESLIE, "Cabinet". Série: J00579. Vente: \$1215

Modèle: 1 — Usagé, # M-102, Marque: HAMMOND, 34630. Marque: LESLIE, "Cabinet". # 122. Série: 27073. Vente: \$2100

Modèle: 1 — Usagé, # C-2, Marque: HAMMOND (avec percussion). Vente: \$3400



**MUSIQUE**  
**BEAUDOIN**

17, rue Desjardins, Lévis, 833-2141  
3186, chemin Ste-Foy, Québec, 658-8020

# Un super bouddha en route pour la Gaspésie

Il y aura deux attractions touristiques en Gaspésie, cette année. Le rocher Percé et le super bouddha du restaurant Campbell à Chandler.

Ce super bouddha de 12 pieds de haut, de huit pieds de large et de 600 livres s'est "ébranlé", hier, de

Québec, pour Chandler. Conçu par M. Claude Néon de la compagnie Claude Néon, il a été réalisé, en fibre de verre, par les ateliers du Carnaval de Québec. Pour avoir une meilleure idée des dimensions gigantesques de ce titan, notez que ses deux boucles d'oreille sont fai-

tes d'une barre d'acier d'un demi-pouce de diamètre.

Claude Néon est une compagnie de Québec qui se spécialise dans les enseignes publicitaires et c'est la raison pour laquelle les représentants de cette firme ont été consultés par le propriétaire du restaurant Campbell, M. Claude Furlong. M. Furlong voulait une affiche publicitaire qui paraisse. Il a été servi. Le bouddha en question est aussi haut qu'une maison unifamiliale.

M. Furlong est d'avis que plusieurs touristes s'arrêteront devant son restaurant, cet été, pour se faire photographier devant la statue de fibre de verre. Il en est tellement persuadé qu'il s'est même fait faire plusieurs répliques miniatures du colosse, souvenirs qu'il vendra à ceux qui voudront bien en acheter.

Pourtant, le restaurant Campbell n'est pas précisément un restaurant chinois.



Le super bouddha mesure 12 pieds de haut et pèse 600 livres.

# J'ai "monté" ma piscine

Si cette chronique n'a pas été publiée, hier, ce n'est pas parce que l'auteur avait trop fêté la veille mais bien parce que le beau temps aidant, il avait décidé de "monter sa piscine". Mon oncle possédait derrière chez lui une piscine dont il ne se servait plus. Elle est maintenant derrière chez moi.

Hier matin, en arrivant au bureau, mon patron devait donc s'empresser de me remettre un communiqué du Conseil canadien de la sécurité. On y lisait ceci:

On estime que plus de 60 pour 100 des décès accidentels dans les piscines ont lieu dans les piscines des maisons ou des blocs d'appartements. Les enfants âgés de moins de six ans sont particulièrement vulnérables.

Un petit comique, mon patron, n'est-ce pas? Le pire c'est qu'il m'a remis ce communiqué avec un petit sourire dans sa barbe. Un petit sourire narquois. Vous voyez ce que je veux dire?

Le Conseil canadien de la sécurité offre, dans son communiqué de circonstance, les conseils suivants:

- s'il y a des enfants dans la maison, il est recommandé de ne pas avoir d'accès direct de la maison à la piscine;
  - un parent ou un adulte compétent doit toujours surveiller les enfants dans la piscine;
  - les jeux violents ne doivent pas être permis;
  - les trousseaux de secours et de premiers soins doivent être gardés à proximité;
  - évitez les boissons alcooliques avant d'entrer dans l'eau;
  - si vous prenez des médicaments, consultez un médecin avant de nager;
  - etc.
- Finalement, je suis en train de me demander si j'ai fait une bonne affaire en achetant la piscine de mon oncle.



**pierre champagne**

de 9h. à 11h. le matin  
Téléphone: 647-3434

## Gens extraordinaires

Imaginez-vous donc que je viens d'être invité au 75e anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène Dion, le samedi 20 juin, à 16h, dans la salle paroissiale de Saint-Magloire, tout près de Québec, sur la rive sud.

Vous avez bien lu: 75 ans de mariage. Mme Dion a 92 ans depuis le 10 mars et M. Dion célébrera son 99e anniversaire le 11 août. Je me suis même laissé dire que M. Dion faisait encore un petit peu de jogging dans le corridor du foyer d'accueil de Saint-Magloire où il demeure, avec son épouse, depuis de nombreuses années.

C'est la preuve, en tout cas, que le mariage est une maladie qui ne fait pas mourir.

Eugène Dion a épousé Anna Boutin le 19 juin 1906 à Saint-Magloire de Bellechasse. Celle-ci devait lui donner 18 enfants, dont

13 sont toujours vivants. Ces enfants devaient à leur tour engendrer 78 descendants qui, eux-mêmes, offrirent 138 arrière-petits-enfants à leurs grands-parents. Certains de ces arrière-petits-enfants sont déjà mariés, ce qui fait que cinq arrière-arrière-petits-enfants se sont ajoutés à la famille Dion. Total des descendants de M. Eugène Dion et de dame Anna Boutin: 229 enfants.

Ce n'est pas tous les jours que l'on célèbre un 75e anniversaire de mariage. Ce sera une grosse fête familiale. Imaginez-vous: 229 descendants et au moins 200 conjoints sans compter quelques amis. Une grosse fête en perspective et surtout beaucoup d'amour.

Toutes nos félicitations à M. et Mme Eugène Dion de même qu'à toute la famille qu'ils ont engendrée.

## Deux bateaux de croisière feront 26 des 30 escales

Une demi-douzaine de bateaux de croisière arriveront à l'Anse-aux-Foulons une trentaine de fois durant la saison estivale mais il n'y a rien là pour fouetter un chat puisque deux de ces six navires, le Veracruz et le Royal Viking Sky, totalisent à eux seuls 26 de ces 30 escales, le Veracruz en effectuant 18 et le Royal Viking Sky en faisant huit. Le Veracruz s'amarrera

d'ailleurs à Québec demain pour la première fois de l'année.

L'événement maritime de l'année devrait cependant être la visite du Queen Elizabeth II, le 20 juillet. Arrivant de New York il retournera à Québec pour se rendre à Halifax. Le "Quini", comme on l'appelle familièrement, sera le plus prestigieux bateau de croisière, le plus gros et le plus moderne, à mouiller

à Québec depuis une quinzaine d'années. C'est en 1967, durant l'exposition universelle, que la majorité des paquebots les plus luxueux avaient fait escale à l'Anse-aux-Foulons. Le port de Québec avait alors accueilli le France à deux reprises, le Michelangelo, le Shalom, et plusieurs autres.

Le QE2 mesure 963 pieds de longueur et il offre à ses passagers 13 ponts, quatre restaurants, un théâtre, dix bars, un casino, une discothèque et des ponts ouverts ou des "plages" qui totalisent presque une acre. Dans une réclame publiée récemment dans un périodique américain, le Queen Elizabeth 2 offrait une croisière autour du monde de 80 jours à des prix variant de \$12,950 à \$71,450 (en dollars américains) et les prix des suites, pour le même voyage, variaient de \$225,000 à \$250,000 américains toujours et pour une seule personne.

## ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

### Exposition champêtre

Albert Rousseau et les animateurs du Moulin des arts de Saint-Etienne présentent cette année leur 18e exposition champêtre. Cette manifestation artistique aura lieu les 13 et 14 juin, de 10h à 20h, sur l'emplacement même du Moulin des arts, tout près du village de Saint-Rédempteur.

du Québec. C'est Mlle Louise Berlinguet, représentante des étudiants, qui remettra cette somme, le 12 juin, lors du souper de clôture de l'Association du diabète du Québec, section Lévis. Les futurs pharmaciens espèrent ainsi contribuer à l'amélioration du traitement des diabétiques.

Duquette, qui a mérité la Chevette. Le sort s'acharne sur les demoiselles.

### Fêtes du Trait-Carré

Les artistes et artisans de Charlesbourg, désireux de participer aux fêtes du Trait-Carré du 19 au 21 juin, sont priés de communiquer au numéro 628-8672 pour s'inscrire.

### Bravo aux étudiants

Les finissants en pharmacie de l'université Laval ayant bénéficié d'un surplus budgétaire à la suite du financement de leur bal ont décidé de faire don d'une somme de \$1,000 aux diabétiques

### Tirage des Jeunes Chambres

La Fédération des Jeunes Chambres faisait récemment tirer deux automobiles. C'est une citoyenne de l'Ancienne-Lorette, Mlle Gisèle Lacombe, qui a gagné la Monte Carlo 1981 et c'est une citoyenne de Laprairie, Mlle Lucille

## Clinique d'entretien des rasoirs

### Technicien de la compagnie PHILIPS sur place

Jeu 11 juin, vendredi 12 juin de 18 hres à 21 hres et samedi 13 juin de 9 hres à 17 hres.

### GRATUIT:

Le technicien nettoiera, fera le réglage des brosses de carbone et estimera le coût des réparations sans frais.

Vous n'aurez que le coût des pièces de rechange et des peignes ou couteaux à défrayer.

### DE PLUS:

Pour ceux qui n'ont pas de rasoir ou qui voudraient en avoir un deuxième.



### PHILIPS

HP1318  
Rasoir rechargeable de luxe  
Régulier \$99<sup>95</sup>

**SPECIAL CLINIQUE**  
\$84.<sup>85</sup>

HP1601  
Rasoir régulier de luxe.

Régulier \$84<sup>95</sup>  
**SPECIAL CLINIQUE**  
\$69.<sup>95</sup>

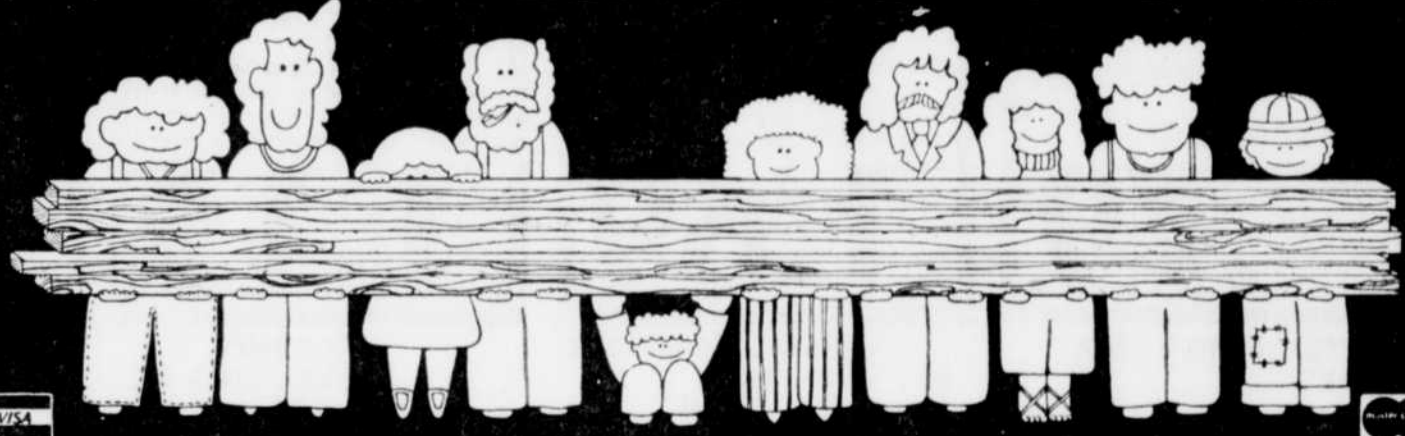
LE PREMIER ENDROIT OU ALLER

## Syndicat du Bijou

10, Route Trans-Canada Ouest  
Lévis, (Québec) 833-2173

Grand stationnement gratuit Charges Master Charge

# ALLONS "AU BOIS"



**MONO** SPECIAL  
SCellant ACRYLIQUE  
Un scellant à haut rendement avec une adhérence exceptionnelle à la plupart des surfaces  
**2,79** le tube  
COULEURS Blanc, gris, noir, brun foncé, redwood  
3 jours seulement  
11, 12, 13 juin

**Préservatif pour le bois**  
Un préservatif clair, brun ou vert pour bois non teint, efficace pour prévenir la croissance des moisissures et de la pourriture du bois.  
Benjamin Moore Co. PEINTURE  
BRUN OU VERT \$11,40 le gallon  
CLAIR \$10,40 le gallon

**Poteaux de Cèdre**  
4 po. x 4 po. x 8 pi.  
**5,28** \* CÈDRE DU QUÉBEC NO 1  
le morceau

**CRÉOSOTE noir**  
1 GALLON \$6,95  
1 PINTÉ \$2,50  
PROTECTION POUR LE BOIS  
Liquide qui protège le bois contre la moisissure et les vers de bois.

**CANAC MARQUIS** Centre Bois/Experts  
CARREFOUR LES SAULES 1935, boul. Masson 872-5310  
CARREFOUR CHARLESBOURG 8500, boul. Henri-Bourassa 628-8581  
QUÉBEC CENTRE-VILLE 25, Marie de l'Incarnation 687-3620  
\*PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 JUIN 1981

# COOP

## ÉPICERIE



**CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE**

bocal 10 oz **4.95**

**FROMMAGE VELVEETA KRAFT**

bte 500 g **2.09**

**PAPIERS DE TOILETTE DELSEY BOUTIQUE**

blanc ou avocado  
pqt 4 rlx **1.39**

**SAVON EN POUDRE ALL**

bte 2.1 kg **2.98**

**RELISH SUCRÉE CORONATION**

bocal 375 mL **.79**

**JUS DE RAISIN NON SUCRÉ WELCH**

bout 40 oz **1.69**

**MINI-POUDINGS DEL MONTE**

saveurs assorties  
carton 4 5 oz **1.15**

**MARGARINE DURE PARKAY**

1/4 lb  
carton 3 lb **2.29**

**ESSUIE-TOUT WHITE SWAN**

couleurs assorties  
pqt 2 rlx **1.29**

**ASSOUPLISSEUR LIQUIDE FLEECEY**

pour tissus  
cont 5 L **3.19**

**MACÉDOINE DE CHOIX LIBBY'S**

bte 14 oz **.43**

**HARICOTS COUPÉS DE CHOIX IDÉAL**

verts ou jaunes  
bte 19 oz **.51**

**MÉLANGE À SOUPE LONEY'S**

poulet & nouilles (P.M. 0,26 \$)  
chaque enveloppe **.23**

**LIQUEURS PEPSI-COLA**

régulières ou diètes  
carton 6/750 mL **2.69**

**THÉ NOIR ÉCONOMIE RED ROSE**

sac 100's **1.98**

**CRISTAUX À SAVEUR D'ORANGE RISE'N SHINE**

cello 4 env **.99**

**NOURRITURE POUR BÉBÉS HEINZ**

saveurs assorties  
bocal 7.5 oz **.49**

**MARMELADE TRADITION**

orange au 3-fruits  
bocal 500 mL **1.09**

**FROMMAGE COTTAGE DELISLE**

cont 500 g **1.15**

**GLAÇONS À CONGELER AQUASITCK**

cello 36's **1.09**

**CORNETS À LA GUIMAUVE BOIVIN**

sac 200 g **1.19**

**GÂTEAUX VACHON**

Pique, Demi-lune à la vanille, Carrés feuilletés à la gelée  
bte 6's **1.35**

**BISCUITS DARE**

Digestifs ou Feuilles d'Érable  
sac 600 g **1.85**

**EAU MINÉRALE PERRIER**

carton 4/330 mL **1.79**

**SERVIETTES DE TABLE WHITE SWAN**

pqt 60's **.59**

**POUBELLE D'ARMOIRE EXTRUFIX**

chacune **7.49**

**PAPIERS-MOUCHOIRS CHUBBY KLEENEX**

couleurs assorties  
bte 150'f **.53**

**PAPIERS-MOUCHOIRS KLEENEX**

blanc pour hommes  
bte 60'f **.99**

**PAILLES LONGUES STONE**

10 pouces  
bte 250's **.98**

**PLAQUETTE INSECTICIDE VAPONA**

chacune **2.95**

**RASOIRS JETABLES BIC R-109-B**

carton 5's **.85**

**SAVON LIQUIDE IVORY**

bout 500 mL **1.08**

**BISCUITS POUR GROS CHIENS MILK BONE**

bte 900 g **1.49**

**ASSIETTES À TARTES SIPRATIC**

profondes en aluminium 9 pouces  
emballage de 5 **.59**

**PRODUIT SURGÉLÉ DINER CONGÉLÉ SWANSON**

bœuf haché au poulet frit  
bte 11 oz **1.55**

## PRODUITS COOP

**COCKTAIL DE FRUITS COOP**

de fantaisie  
bte 28 oz **1.09**

**MAÏS EN GRAINS COOP**

de fantaisie  
bte 12 oz **.43**

**CHAMPIGNONS EN MORCEAUX COOP**

bte 10 oz **.69**

**SAUCE À SANDWICHS CHAUDS COOP**

bout 114 mL **.31**

**SAUCE À SALADE COOP**

bocal 1 L **1.59**

**CURE-OREILLES COOP**

bte 180's **.85**

**SUCRE GRANULÉ COOP**

extra fin sac 4 kg **2.99**

## SANTÉ-BEAUTÉ

**LOTION APRES RASAGE HAI KARATE**

bout 114 mL **2.69**

**PRODUIT À BRONZAGE TROPIC TAN**

huile ou en lotion  
bout 130 mL **1.89**

**TAMPONS SANITAIRES PLAYTEX**

réguliers, super ou super-plus  
bte 30's **3.49**

**BANDAGES ADHÉSIFS CROIX BLANCHE**

en tissu plastique  
bte 60's **1.45**

**DENTIFRICE AIM**

huile au en lotion  
tube 150 mL **1.39**

**PAINS DE SAVON ZEST**

pqt 3 pains **1.69**

## COOPRIX DE LA CAPITALE — OUVERTURE

Ouverture prochaine en août 1981 aux Galeries de la Capitale, entre Eaton et La Baie.

Pour devenir membre, composez 681-8551

Les photos dans cette annonce ne servent qu'à identifier les marques de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions. En vigueur du 10 au 13 juin 1981. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

# cooprix

## VOTRE MENU ÉQUILIBRÉ:

### DÉJEUNER

Jus de raisins  
Fromage cottage —  
morceaux de fruits  
Muffin au son  
Thé-café-lait

### SOUPER

Laitue en feuilles —  
vinaigrette  
Crêpe au jambon  
Brocoli nature  
Mousse aux pêches  
Thé-café-lait

### DÎNER

Consommé julienne  
\*Poulet suprême  
Riz aux légumes  
Haricots verts  
Carré au citron  
Thé-café-lait

\* Recette de « **POULET SUPRÊME** » disponible dans toutes les coopératives participantes.

## UN POULET FRAIS OU CONGELÉ?

L'achat d'un poulet frais n'a pas sa raison d'être si, une fois apporté à la maison, il est mis au congélateur. Il aura, durant la période suivant l'abattage, perdu plus de fraîcheur que celui qui aura été congelé directement à l'abattoir.

Si le poulet ne peut être cuit avant 3 jours, il vaut mieux l'acheter congelé. La présence de frimas sur l'emballage de poulet congelé peut indiquer qu'il y a eu dégel. Si on voit des plaques blanches sous l'enveloppe, c'est que l'air glacé a séché la volaille à cet endroit.

c'est  
où  
on  
pense

(1)(2)

- ○ fruits et légumes
- □ pain et céréales
- ▲ △ viande et substituts
- ○ lait et produits laitiers

(1) une grande valeur nutritive  
(2) une certaine valeur nutritive  
(3) aucune forme veut dire des aliments qui ont peu ou pas de valeur nutritive

## VIANDES



### POULET SURGELÉ

Canada Cat A moins de 4 lb

lb **.97**

### SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER

empaquetées à vide sans peau

pqt 16 oz **1.39**

### JAMBON CUIT TAILLEFER

tranche sur demande

lb **2.29**

### SALAMI OU PEPPERONI TRANCHE TAILLEFER

pqt 175 g

**1.27**

### JAMBON CUIT TRANCHE MAPLE LEAF

pqt 175 g

**1.29**

### BACON MAPLE LEAF

régulier, érable, épais

pqt 500 g

**1.89**

### PÂTE DE FOIE LA DIJONNAISE

lb

**1.39**

### PÂTE DE CAMPAGNE LA DIJONNAISE

lb

**1.97**

### PIZZA DA VINCI

3 pizza de 5 1/2 pouces

bte 375 g

**1.99**

### FRITURE OU FLÛTE D'AIGLEFIN BLUE WATER

(surgele)

bte 8 oz

**1.69**

## FRUITS ET LÉGUMES



### POMMES DE TERRE (NOUVELLES)

Produit des États-Unis Canada no 1

emballage 5 lb **1.65**

### BROCOLI FRAIS

Produit des États-Unis gr: 18

chacun **1.09**

### LAITUE EN FEUILLE

Produit du Québec gr: 24

chacune

**.33**

### CITRONS

Produit des États-Unis gr: 140

chacun

**.13**

### PÊCHES

Produit Californie

lb

**.89**

### RADIS FRAIS

Produit du Québec

pqt

**.16**

## cooprix

- 845 Route Marie-Victorin, St-Nicolas
- 7370 3<sup>e</sup> Avenue O., Charlesbourg
- 912 Commerciale, St-Jean Chrysostome

- 250 Rue St-Louis, Loretteville
- 7010 du Jardin, Orsainville
- 3355 De La Pérade, Ste-Foy
- Place Tanguay, Lévis
- Place Doneuil, Donnacona

## coop

- 50 Rue Principale, St-Anselme
- 62 Boul. Valcartier, Loretteville
- 48 Des Érables, Clermont

Les photos dans cette annonce ne servent qu'à identifier les marques de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions. En vigueur du 10 au 13 juin 1981. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

## Marc Carbonneau renonce à l'enquête préliminaire

MONTREAL (PC) — L'ex-felquiste Marc Carbonneau a été cité à son procès hier par le juge Rhéal Brunet, de la cour des sessions de la paix. Accusé de complot, enlèvement, séquestration et extorsion à la suite du rapt, en octobre 1970, du diplomate britannique James Cross, le prévenu et son avocat, Me Normand Marion, ont volontairement renoncé à l'étape de l'enquête préliminaire, en accord avec le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin.

## Important glissement de terrain à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (PC) — Un important glissement de terrain causé par le bris d'un collecteur d'égout sanitaire et pluvial de 60 pouces de diamètre, a causé des dommages considérables à une quinzaine de propriétés à Trois-Rivières.

## Un Starfighter s'écrase en RFA

KELHEIM, RFA (AFP) — Un Starfighter des forces armées canadiennes en RFA s'est écrasé hier en Bavière près de Kelheim.

Le pilote du chasseur-bombardier a pu faire fonctionner le siège éjectable et est indemne, a indiqué la police.

Le pilote effectuait un vol d'entraînement lorsqu'il a perdu le contrôle de son appareil.

me des assises de la cour supérieure, juridiction criminelle, pour ce procès devant juge et jury. Une autre date pourrait alors être fixée pour la tenue du procès.

Carbonneau, 47 ans, avait plaidé non coupable, il y a deux semaines, à ces accusations relatives à

l'enlèvement. Il venait alors de rentrer de 11 années d'exil à Cuba et en France. Depuis sa compatriotie et l'enregistrement de son plaidoyer, Carbonneau est en liberté moyennant une caution de \$5,000. Hier, la Couronne n'a pas demandé qu'il soit incarcéré avant son procès.

Parmi les conditions de sa liberté provisoire, l'accusé ne doit pas s'entretenir avec des journalistes ni participer à des manifestations publiques.

Avant lui et également au retour de leur exil en France, Jacques et Louise Cossette-Trudel avaient plaidé coupable à des accusations semblables, relativement à l'enlèvement de M. Cross, et avaient écôpé de deux ans moins un jour de prison.

Un autre exilé, Jacques Lanctôt, avait reçu, lui, une sentence de trois ans. Les Cossette-Trudel ont maintenant bénéficié d'une libération sous conditions tandis que Lanctôt reçoit des congés de jour de la prison.

Un autre protagoniste de cet enlèvement, Yves Langlois, est toujours exilé à Paris. Le dernier, Nigel Hamer, a plaidé coupable dernièrement et purge actuellement 12 mois de géol.



Le boulevard Saint-Jacques ne sera pas utilisable avant deux ou trois jours.

Le Soleil, Gilles Lafond

## Affaissement de la chaussée à Neufchâtel

Un affaissement de la chaussée probablement dû à l'action de ruisseaux souterrains a obligé les autorités du service de la circulation routière de la ville de Québec à fermer une portion du boulevard Saint-Jacques comprise entre les rues Parent et Pasquier, dans le district Neufchâtel, hier après-midi.

Selon les prévisions les plus optimistes, il faudra au moins deux ou trois jours avant que la situation ne redevenue normale. En cas de difficultés, les réparations prendront sans doute plusieurs semaines.

Il est à noter que les citoyens de la douzaine de

maisons affectées par cette situation ne pourront s'approcher de leurs demeures en automobile par mesure de sécurité. Les autorités leur conseillent de garer leur voiture en bordure du boulevard Saint-Jacques.

Quant au circuit d'autobus qui empruntait cette artère, il sera temporairement détourné par les boulevards L'Ornière et Johnny-Parent.

La gravité des dégâts et l'ampleur que prendront l'enquête et le déblayage ne sont pas encore connus. Des éboulements sont également signalés dans ce secteur.

## un beau cadeau pour papa

**CHEVALET**  
TOUT USAGE  
BLACK & DECKER



IDEAL POUR TRAVAUX  
INTERIEUR ET  
EXTERIEUR (WORK  
HORSE)  
PRIX COURANT:  
\$31.24

SPECIAL  
**24.99**

**RABAIS DE 60<sup>00</sup>**  
**SCIE**  
**DE 9"**



AVEC ARBRE DE  
TRANSMISSION INCLINE  
VIENT AVEC 2  
EXTENSIONS ET SUPPORT

- construction totale de roulement à billes
- construction tout acier ou coulé
- grande surface de travail - 18" x 37"
- leviers de commande à l'avant
- garde de lames et fendeuse inclus
- jauge à onglet et barrière de fendeur inclus

SPECIAL  
**128.95**

PRIX COURANT: \$188.95

**RABAIS DE 10<sup>00</sup>**

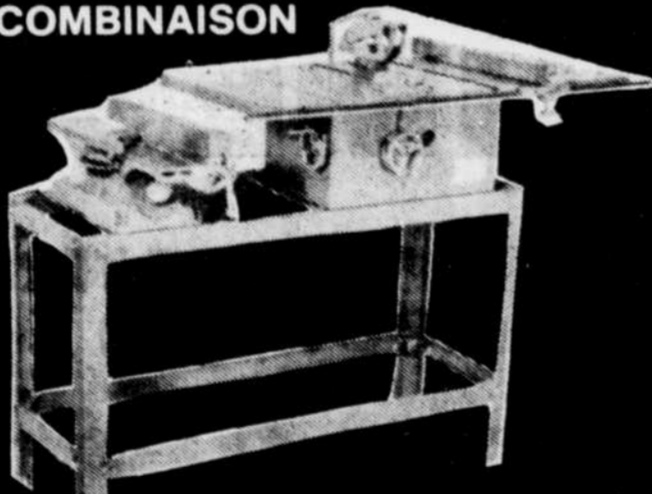


**BROUETTE 4' cubes M.T.D.**

POUR LES GROS TRAVAUX  
MONTANT EN BOIS,  
ROUE SEMI-PNEUMATIQUE  
PRIX COURANT: \$52.95

SPECIAL  
**42.95**

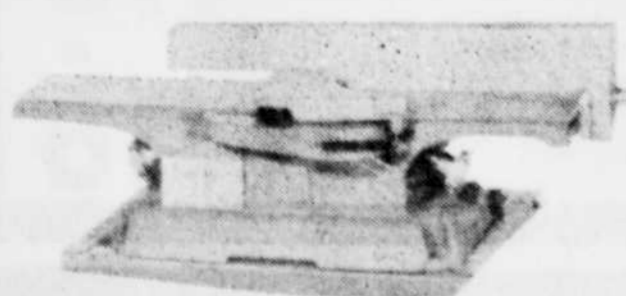
**RABAIS DE 70<sup>00</sup>**  
**UNITES DE**  
**COMBINAISON**



No: 802 Scie / 60  
Raboteuse / 700  
Support.  
PRIX COURANT:  
\$329.95

SPECIAL  
**259.95**

**RABAIS DE 30<sup>00</sup>**  
**CORROYEUSE / RABOTEUSE 4"**



- tables réglables devant et derrière
- 3 couteaux de corroyeuse / raboteuse
- couteaux réglables
- serrure de contrôle
- billes roulantes

PRIX COURANT: \$159.95  
SPECIAL  
**129.95**

**TOUCHATOU**



EN VIGUEUR DU  
17 AU 20 JUIN 1981  
Heures d'ouverture:  
Lun. - merc. - 7h30 - 17h30  
Jeu. - vend. - 7h30 - 21h  
Samedi 8h30 - 17h

VILLE VANIER  
445 boul. Pierre-Bertrand  
687-2960

CHARLESBOURG  
1200 80e rue est  
628-0450

SAINT-ROMUALD  
200 rue de l'Eglise  
839-0621

ARMAGH  
Langlois Station Cité  
Bellechasse 466-2324

ST-GEORGES  
74, 90e Rue  
228-7733

Aussi, autre magasin à Trois-Rivières

**DIAL**  
**TEXTILE**  
À NOS DEUX MAGASINS

**LA SUPER-VENTE D'ÉTÉ**  
se continue  
de 20% à

**50%**

de réduction  
sur tous les tissus d'été  
en magasin

**20%**  
sur ultra-suède,  
soie à batik et  
soie sauvage

**15%**  
sur tous les  
tissus à draperies  
en magasin

Aucune réduction  
sur les garnitures,  
accessoires de  
couture, patrons,  
entoilage, doublures  
et coupons

A NOS 2 MAGASINS DIAL

89, RUE ST-JOSEPH EST (coin St-Anselme)  
Stationnement gratuit, coin St-Anselme et boul. Charest

529-2903

1177, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY (Face à Canadian Tire)  
Stationnement à l'arrière du magasin, entrée par le chemin Gomin

658-4422



# Mort d'un travailleur de Domtar: aucun blâme

par Michel TRUCHON

Le coroner du district judiciaire de Québec, Me Maurice Lagacé, a conclu hier que la mort de Lucien Godin, décédé le 25 août 1980 au Centre hospitalier de l'université Laval, à la suite de brûlures subies lors d'un accident de travail à l'usine Domtar de Donnacona trois semaines plus tôt, ne pouvait donner lieu à aucun blâme.

Me Lagacé avait entendu une dizaine de témoins lors de l'enquête tenue à la morgue de Québec le 21 mai.

La preuve avait révélé que les brûlures fatales infligées à Godin ont été causées par une explosion consécutive à un court-circuit qui s'est produit lorsque la victime a actionné un levier rétablissant le contact électrique sur un démarreur du moteur du raffineur thermo-mécanique.

## Erreur de jugement

Me Lagacé rappelle qu'il existe à la compagnie Domtar un comité mixte de sécurité chargé d'examiner les dangers potentiels, de faire des recommandations et d'y remédier.

"Il semble que le danger (que représentait le démarreur) lui ait échappé et qu'on n'ait pas cru nécessaire de vérifier à dates fixes les démarreurs. On le fait maintenant mensuellement et il semble bien que l'accident qui a coûté la vie à Lucien Godin ne pourra se renouveler", ajoute le coroner.

Celui-ci précise qu'il y a sans aucun doute eu là une erreur de jugement. Mais il ajoute qu'il n'est pas d'avis qu'il s'agisse d'une négligence qui corresponde, si peu que ce soit, à ce que le code pénal décrit comme "une insouciance déréglée de la vie d'autrui" et affirme qu'il ne peut en blâmer qui que ce soit nommément.

Concluant à la mort violente accidentelle, Me Lagacé souligne qu'il n'y a pas lieu non plus de blâmer les fabricants de ces démarreurs ou ceux

qui ont décidé d'en faire l'achat et de les utiliser.

"Plusieurs centaines de démarreurs de ce prototype au Québec et des milliers en Amérique du Nord fonctionnent et c'est le seul accident de ce genre qui nous ait été rapporté et cela au cours d'une période de plusieurs années", écrit le coroner.

## L'accident

Me Lagacé explique dans son rapport que le démarreur dont la mise en marche a coûté la vie à Lucien Godin n'est rien d'autre en somme qu'un très gros dispositif de branchement dont la partie mâle est fixe et dont la partie femelle est mobile, coulissant sur des rails dans un mouvement de va-et-vient commandé par un levier.

Les pièces constituant la partie femelle sont très robustes et ne nécessitent pas à première vue nécessiter de soins particuliers et fréquents.

"Cependant, l'accident a démontré le contraire. En effet, même si le court-circuit qui s'est produit n'a pu être expliqué de façon précise et incontestable à cause de pièces volatilisées par la chaleur intense, il ne fait aucun doute qu'une ou des pièces de la partie mobile s'est désolidarisée, tordue ou détachée... et a pu entrer en contact avec les parois de l'habitacle

et créer un court-circuit, d'où l'explosion."

## Ressort posé à l'envers

Une hypothèse a été formulée par les représentants de la compagnie Westinghouse, le fabricant du démarreur, à savoir qu'un des ressorts de contact au nombre de trois à la tête en spirale, aurait été posé à l'envers. Une certaine usure ou la manipulation aurait fait dérouler la spirale, s'accrochant dans le bouclon de contact et aurait causé le court-circuit. Ce qui aurait été impossible si les spirales avaient été à l'endroit.

Le coroner note que quoi qu'il en soit, une inspection régulière périodique aurait permis de déceler à temps l'usure ou le détachement progressif et d'éviter la tragédie, même avec les spirales à l'envers.

Me Lagacé souligne aussi que de nouveaux ressorts à spirale avaient été envoyés par les fabricants pour en remplacer d'autres qui pouvaient constituer un danger. "Mais les instructions sur la façon de les poser, accompagnant l'envoi, ne sont pas parvenues aux installateurs qui étaient, semble-t-il, la victime elle-même et un employé maintenant à la retraite. Cette erreur n'empêchait pas la mécanique de fonctionner, mais pouvait provoquer un danger à la longue", estime le coroner.



## Butin retrouvé

Les sergents-détectives Jacques Deslauriers et Gérard Briand font le tri d'une somme d'environ \$6.000. Ce montant représente la moitié des \$12.000 volés dans la matinée de lundi, entre 1h et 1h45, à l'alimentation Fradette, au 1790 rue Trinité, à Québec. Des individus ont pénétré par effraction dans la bâtisse et, à la suite d'une fouille dans le bureau du gérant, ils ont fait main basse sur le contenu de quatre tiroirs-caisses. Au cours de leur enquête, les policiers précités ont questionné deux suspects qui feraient face prochainement à des procédures judiciaires.

# Le coroner ne croit pas un automobiliste et le tient criminellement responsable

par Michel TRUCHON

Un jeune homme de 19 ans a été tenu criminellement responsable, hier, de la mort de son compagnon trouvé noyé à l'intérieur d'une voiture, à la suite d'un accident survenu le 3 mai, à Lac-au-Sable, dans la circonscription de Portneuf.

Le coroner Maurice Lagacé a refusé de croire Jacques St-Amand, 750 de la rue Saint-Alphonse, à Lac-au-Sable, quand il a affirmé qu'il ne se rappelait pas les circonstances de l'accident, encore moins la présence à ses côtés de Roch Bédard, 22 ans.

Le jeune homme a raconté dans son témoignage, hier, que le soir du 2 mai, il avait consommé trois ou quatre bouteilles de bière dans un hôtel, entre 21h et 2h. Par la suite, il est allé chez un ami où il aurait bu "une couple de caribous" et du vin.

St-Amand affirme que lorsqu'il a quitté cet endroit, il était seul dans l'auto. L'accident est survenu sur le pont enjambant la décharge du lac Huron, vers 4h, le 3 mai.

Le jeune homme soutient qu'il a parcouru les trois quarts de mille qui séparent la maison de son ami des

lieux de l'accident à une vitesse de 30 à 35 milles à l'heure et qu'il s'est endormi au volant. Il ajoute avoir repris conscience au moment où il se trouvait en bordure de la route, hors de sa voiture, et qu'il n'a pas eu connaissance de l'accident. C'est un passant qui l'a conduit chez lui.

"Je me demande comment j'ai fait pour me sortir de là...", a dit Jacques St-Amand.

A 6h, quand les policiers de la Sûreté du Québec sont allés l'interroger, il était encore certain d'avoir été seul au moment de l'accident. Ce

sont des voisins qui lui ont appris que son copain Roch Bédard avait été trouvé noyé dans la voiture immergée, à 9h30 ce matin-là.

"Je trouve incroyable que vous ayez pu vous endormir si profondément sur une distance de trois quarts de mille, que vous ayez cassé cinq poteaux et plongé dans la rivière sans vous éveiller...", a fait remarquer le coroner Maurice Lagacé avant de tenir St-Amand criminellement responsable de la mort de Bédard.

L'agent Gaston Caron, du poste de la Sûreté du Québec à Portneuf, a examiné l'auto de St-Amand immergée dans la décharge du lac Huron, entre 4h et 6h. Il a remarqué que toutes les vitres, sauf le pare-brise, étaient cassées. Il ne savait pas qu'il y avait encore un occupant dans le véhicule.

Quand il a interrogé St-Amand chez lui, vers 6h, ce dernier lui a dit qu'il était seul dans la voiture au

moment de l'accident. C'est quand la dépanneuse a tiré l'auto hors de la rivière que le corps a été trouvé.

Un cousin du conducteur a affirmé hier dans son témoignage que Jacques St-Amand était "pas mal réchauffé" cette nuit-là. Selon un rapport de police, il aurait dit, sur les lieux de l'accident, que son cousin n'était pas capable de conduire.

Quatre autres témoins, dont deux frères et un beau-frère de la victime, ont décrit le jeune homme comme "paqueté", "assez réchauffé" et parlant "comme avec des patates dans la bouche" lors des heures précédant l'accident.

Un autre témoin, une jeune fille de 17 ans, a affirmé pour sa part qu'elle n'aurait pas osé monter en voiture avec Jacques St-Amand cette nuit-là.

La présence de Roch Bédard dans l'auto n'a pas été expliquée.

# Le cadavre de la St-Charles identifié

par Tom FRECHETTE

Le cadavre qui a été trouvé lundi soir en bordure de la rivière Saint-Charles, dans le quartier Les Saules, par un promeneur et deux enfants, a été identifié hier après-midi à la morgue provinciale.

C'est un père déploré qui a été forcé de reconnaître son fils au moyen de ses vêtements parce que le cadavre était dans un état trop avancé de décomposition.

La victime de l'onde est le jeune Noël Castonguay, âgé de 14 ans, qui demeurait au 1396, rue Gabin, à Val-Bélair.

L'adolescent s'amusait avec des amis, au cours de la journée du 10 avril, lorsqu'il perdit l'équilibre en bordure de la rivière Saint-Charles, à Lotteville, et qu'il tomba dans la chute Kabir-

Koubat, près du Village-des-Hurons.

A cause de la turbulence des eaux, intensifiée alors par une crue saisonnière, les recherches pour retrouver le disparu n'avaient abouti qu'à des

résultats négatifs. C'est près de deux mois plus tard que le corps a été retrouvé dans le même cours d'eau, aux Saules, non loin du motel Le Sablier, au 2660, boulevard Hamel.

# Des tarifs bien pensés

Nos tarifs dans cette ville seront aussi bas ou même plus bas que ceux de nos principaux concurrents, telle est notre politique! Et c'est ce que nous entendons par des tarifs bien pensés.



Réervations 694-1727

En vedette: l'économique Citation de General Motors  
Notre associé aux États-Unis est National Car Rental.

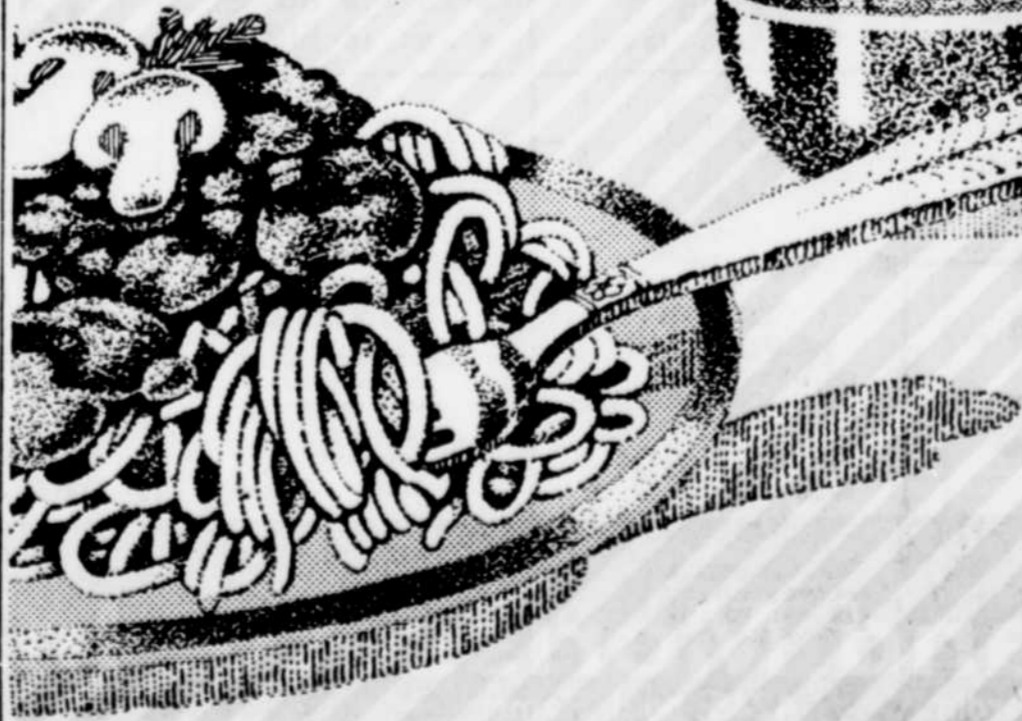


# La nouvelle sauce à spaghetti de Kraft.

Plus italienne que jamais!

Une vraie bonne sauce à spaghetti comme vous l'aimez. Avec des champignons et des oignons frais, une pâte de tomate épaisse et onctueuse, une viande maigre de grande qualité.

Kraft choisit ses ingrédients avec soin et les fait mijoter lentement pour en faire ressortir toute la saveur. La nouvelle sauce à spaghetti de Kraft, plus italienne que jamais, plus savoureuse que jamais. Parce que... c'est Kraft qui fait la sauce.



20¢ **20¢ DE RABAIS** 20¢

À l'achat de 3 s'importe quel format en préparation de sauce à spaghetti Kraft chez un détaillant participant.

Le détaillant participant - Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés: Kraft Lentilles, 8600, chemin Desvoisines, Mont-Royal (Québec) H4P 2K3 vous remboursera la somme de 20¢ plus 1¢ pour frais de manipulation. Un remboursement pour toute autre sauce constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Des bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Lentilles, C.P. 3000 Saint-Jean (Nouvelle-Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/200¢ par bon.

Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 20¢ par article. L'offre est valable au Canada sur le produit KRAFT spécifié seulement.

14290094

C'est la sauce qui fait les pâtes!



# Lévesque n'ordonnera pas d'enquête à la SHQ

par Michel DAVID

Le premier ministre Lévesque n'a pas l'intention de faire faire une enquête publique sur l'administration de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour le moment.

À la suite de la publication du rapport annuel du vérificateur général, M. Gérard Larose, qui blâmait sévèrement la SHQ pour la façon dont elle a exercé le contrôle des dépenses à la direction des réparations majeures, le député libéral Fernand Lalonde a vivement réclamé la tenue d'une enquête "publique, indépendante et complète".

"C'est évident qu'il y a des choses qui ne sont pas exactement régulières", a reconnu le premier ministre, ajoutant cependant qu'on ne peut pas décider de la tenue d'une enquête publique "sur la foi d'un examen qui est encore préliminaire et qui repose essentiellement sur des normes et procédures comptables".

## Poursuites: ententes à l'amiable

(AP) — Des ententes à l'amiable sont intervenues dans 90 poursuites impliquant la Société d'habitation du Québec, SHQ, des architectes et des entrepreneurs impliqués dans le dossier des réparations majeures d'immeubles, a appris hier la Presse canadienne.

Les ententes hors cours impliquent des montants de \$4.2 millions et font l'objet actuellement de pourparlers finals à la suite d'un accord de principe.

Les poursuites avaient été intentées après que les toits d'une quarantaine d'édifices appartenant à la SHQ, à des offices municipaux d'habitation ou au gouvernement du Québec aient commencé à couler, bien que les édifices soient de construction récente.

## Schmidt au Canada

OTTAWA (d'après UPC) — Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt fera une visite officielle au Canada avant le sommet économique de juillet pour discuter avec le premier ministre Trudeau des questions de politique extérieure.

Un porte-parole de l'ambassade ouest-allemande, M. Angelo Oehms, a précisé que le chef d'Etat devrait arriver au Canada le 17 juillet et passer deux jours en discussions avec le premier ministre Trudeau. Le sommet économique débute le 20 juillet.

M. Schmidt répond ainsi à une invitation faite il y a plus d'un an par le chef d'Etat canadien, a indiqué le porte-parole.

Ni le premier ministre canadien ni le ministère des Affaires extérieures n'ont encore confirmé la visite de M. Schmidt, mais le porte-parole allemand a révélé que la rencontre entre les deux hommes porterait surtout sur le dialogue Nord-Sud et les préoccupations communes aux deux pays, particulièrement en matière de commerce et d'énergie.

Il y a aussi des rumeurs voulant que le nouveau président français, M. François Mitterrand, prolonge son séjour au Canada après le sommet économique pour des pourparlers avec le premier ministre Trudeau.

M. Trudeau voudrait rencontrer M. Mitterrand parce qu'il considère le leader socialiste comme un allié clé dans les relations Nord-Sud.

## Débat spécial

Un débat spécial sur la politique étrangère et le dialogue Nord-Sud pourrait avoir lieu aux Communes avant le sommet économique.

La suggestion du premier ministre Trudeau est présentée étudiée par l'Opposition et les trois partis tentent de se mettre d'accord sur la période de temps à consacrer au débat.

M. Lévesque a cependant donné l'assurance que le rapport du vérificateur subira un "examen approfondi" en commission parlementaire. Ce n'est qu'après cet exercice qu'on décidera s'il convient de faire une enquête publique.

Le leader du gou-

vernement, M. Claude Charron, a indiqué que la Commission des finances et des comptes publics, qui ne s'est pas réunie pour étudier un rapport du vérificateur général depuis 1975, pourrait être convoquée après les vacances parlementaires, en août ou en septembre.

Même s'il doit se retirer très bientôt, M. Claude Charron a dit croire que M. Gérard Larose serait présent à cette réunion. Il n'a cependant pas répondu à la question de M. Gérard-D. Lévesque qui demandait que les travaux de cette commission parlementaire soient té-

lévisés, comme l'avaient été ceux de la Commission sur la constitution, cet hiver.

Entre-temps, l'administration de la SHQ subira un premier examen dès demain, au moment où la commission étudiera les crédits du ministère de l'habitation se réunira pour

l'étude des crédits de ce ministère pour l'exercice financier 1981-1982.

Le ministre responsable de la SHQ, M. Guy Tardif, a en effet déclaré qu'il avait transmis le rapport du vérificateur général au président de la société, M. Jean-Marie Couture,

en lui demandant de "faire diligence dans la préparation de ses commentaires", de façon à être en mesure de répondre aux questions de l'Opposition dès demain.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bé-dard, a réaffirmé pour sa

part que l'enquête menée par la Sûreté du Québec avait conclu qu'il n'y avait pas matière à poursuites criminelles dans le dossier des réparations majeures de la SHQ.

En réponse à une question de M. Fernand

Lalonde, le ministre a également confirmé que les enquêteurs avaient procédé à l'interrogatoire de M. Yvan Latouche, un ex-employé à la division des réparations majeures, mais que la rumeur voulant que son silence ait été acheté n'avait pas été vérifiée.

# LE NUMERO UN, DANS LES PRIX

7 jours seulement: 11 au 17 juin

## ARGENT COMPTANT SEULEMENT — AUCUNE LIVRAISON

<p><b>BARIL DE BOIS</b></p> <p><b>Modèle 1000</b></p> <p>16" diamètre X 12" haut \$14.95          21" diamètre X 13" haut \$19.95          20" diamètre X 14" haut \$18.95</p> <p><b>Modèle 2000</b></p> <p>24 1/2" long \$21.95          26 1/2" long \$25.95          29 1/2" long \$27.95</p> <p>Baril de bois 45 gal. complet \$25.95</p>	<p><b>MOUSSE</b> De tourbe 4' cubée \$4.99</p> <p><b>TERRE</b> noire de Jardin 50 lb (top Soil) \$1.89</p> <p><b>TERREAU</b> Tout usage 25 lb (Potting Soil) \$1.39</p> <p><b>ENGRAIS</b> Pour Jardin 10 kg 4-12-8 \$4.29</p> <p>20 kg 4-12-8 \$7.39</p> <p><b>ENGRAIS</b> Pour arbre 10 kg 14-7-14 \$6.19</p>	<p><b>TABLE DE PIQUE-NIQUE VERANDA</b></p> <p>Pin traité fini lustré, cadre acier, non assemblé, brun. Modèle V300 avec dos \$374<sup>00</sup></p>	
<p><b>CAUSEUSE BOIS de Redwood</b></p> <p>2 places avec table au centre, pour recevoir parasol coussin fleuri inclus, non assemblée. \$99<sup>00</sup></p>	<p><b>RECOUVREMENT NATUREL EN PIN</b></p> <p><b>PIN TRO-JAN</b> Princesse 3 1/4" bte 20' carrés \$2150</p> <p><b>PIN CANFOR NATUREL</b> 4" 23' au paquet caribou \$1795</p> <p><b>PIN OLYMPIQUE</b> 4" 21 1/2' au paquet \$2065</p> <p><b>PIN PICK WICK</b> 8" 26' 6" paquet \$2225</p> <p><b>PIN ROBEX</b> 1/2" X 4 emb. en V en longueur \$20<sup>pl. lin.</sup></p>	<p><b>SONOTUBE</b> Tuyau en carton recouvert de fibre pour couler ciment</p> <p>6" diam. x 12' \$515          8" diam. x 12' \$655</p> <p><b>CIMENT Prémélangé</b> 30 kg ciment et sable, mortier, béton. \$266</p> <p><b>VENTILATEUR DE TOIT VENMAR</b> Modèle à turbine de 12" ensemble de ventilation complet avec conduit - cheminée grilles transition, etc., 1236 R \$125<sup>00</sup></p>	<p><b>CEDRE PROVINCIAL</b> 3" 18' du paquet \$1970</p> <p><b>TABLE</b> De pique-nique rég. épinette \$2695</p> <p><b>TABLE DE PIQUE-NIQUE VERANDA</b> Pin traité fini lustré, cadre aluminium, non assemblé modèle V95D avec dos \$274<sup>00</sup></p>
<p><b>CABANON</b> En acier couleur orange, modèle C 9' 1" largeur X 9' 10" longueur X 94" haut \$349<sup>00</sup></p>	<p><b>La rampe qui ne rouille pas</b></p> <p>Le système Kool-Ray c'est de la rampe en aluminium couleur blanc ou noir. Rampes</p> <p>3' \$1988          4' \$2700          5' \$3300</p> <p>POTEAU de montage \$997</p>	<p><b>ASPENITE</b> 1/4" X 8' \$1295</p> <p><b>VENEER</b> 1/4" X 4 finition \$415          1/2" X 4 couverture \$530          1/4" X 4 embouté \$745</p> <p><b>GOUTTIERE DE VINYLE</b> Blanche Snap-Seal - 3 mètres \$577</p>	<p><b>45% d'escompte</b> Sur tout modèle de fenêtre coulissant et à battant</p> <p><b>PLANCHE DE PIN B 4C - Avec noeuds</b></p> <p>1 X 3 pl. lin. \$19<sup>37</sup>          1 X 4 pl. lin. \$24<sup>48</sup>          1 X 5 pl. lin. \$32<sup>66</sup>          1 X 6 pl. lin. \$37<sup>80</sup>          1 X 8 pl. lin. \$48<sup>80</sup>          1 X 10 pl. lin. \$66<sup>80</sup>          1 X 12 pl. lin. \$80<sup>80</sup></p> <p><b>TONDEUSE LAWN BOY</b> Sauf modèles 4532 et 5125 4531 \$15% d'escompte</p>
<p><b>FIBRE DE VERRE</b> Ondulé 28 X 96 vert, blanc, clair aussi moule ondulée pour fibre de verre disponible. \$620</p>	<p><b>BALANCOIRE CADILLAC</b> 4 places non assemblée, modèle V560 Bancs, fini bois verni \$539<sup>95</sup></p> <p><b>BALANCOIRE CONTINENTAL</b> 4 places non assemblée, modèle V590 sans table \$415<sup>00</sup></p>	<p><b>BARDEAUX DE CEDRE</b> à cointer, petit paquet \$210</p> <p><b>MARGERLE</b> pour fenêtre extérieure 12" x 36" \$595          12" x 42" \$650          24" x 49" \$2095</p> <p><b>MERISIER A PLANCHER 2 1/4</b> \$985 mil. pi.  <b>CHENE A PLANCHER 2 1/4</b> \$1025 mil. pi.</p> <p><b>REVETEMENT PROTECTEUR</b> à émulsion bitumineuse pour surface en asphalte. Redonne aux entrées leur apparence de neuf. \$999</p>	<p><b>BRIQUE DECORATIVE</b> Décor Brique - Modèle 580-1180 4 pi. ca. la bte \$399</p> <p><b>STYROFOAM BLEU SM</b> 1" R-5 2' x 8' \$440</p> <p><b>CHAUX VIVE</b> 22 kg \$530</p> <p><b>CHAUX HYDRATEE</b> 22 kg \$445</p> <p><b>GYPROC</b> 1/2" x 4' x 8' \$495</p> <p><b>CLOUS 10"</b> Bte de 50 lb \$1680</p>
<p><b>TUILE DE PATERRE</b> Antidérapante 18" X 18" \$165</p> <p><b>CLOTURE BON VOISINAGE</b> 14 planches en épinette, planche de chaque côté section 4 X 8 \$1740          section 5 X 8 assemblée \$1980</p>	<p><b>ASPENITE</b> panneaux de copeaux de bois brisés, 1/4" - 4' x 8' la feuille \$555</p> <p><b>STUCCO DECORATIF "Décorilite"</b> 10 kg \$845</p>	<p><b>BLOCS DE CIMENT</b> 4" x 8" x 16" \$53<sup>ch.</sup>          6" x 8" x 16" \$65<sup>ch.</sup>          8" x 8" x 16" \$80<sup>ch.</sup></p> <p><b>TEINTURE OLYMPIQUE</b> semi-transparente, couleurs en magasin. \$1595</p>	<p><b>PANNEAUX DE MELAMINE</b> 1/4" x 4' x 8' - bruns, avec légères imperfections. \$1595</p> <p><b>TEINTURE VALSPAR</b> semi-transparente, couleurs en magasin. \$1295</p> <p><b>ASPHALTE INSTANT</b> pour réparation de pavage \$299</p>
<p><b>CABANON Spacemaker</b> BM-108 10' X 8' \$265<sup>00</sup></p> <p><b>EPINETTE</b> 2 X 3 X 8' économie \$59<sup>c</sup></p>	<p><b>TUILES A PLAFOND</b> 12" x 12" blanc uni \$22<sup>ch.</sup>          12" x 12" modèle décoratif "Swirltex" \$29<sup>ch.</sup></p>	<p><b>TEINTURE OLYMPIQUE</b> semi-transparente, couleurs en magasin. \$1595</p> <p><b>REVETEMENT EN VINYLE</b> horizontal, 8" blanc et double. 4" blanc. Toise: 97 pi. ca. \$6295</p>	<p><b>SOFFITE VENTILE</b> en vinyle 12' de long. \$599</p>

## Fernand Morissette Inc.

4008, boul. du Jardin Orsainville, Charlesbourg 628-0721

4245, boul. Hamel Ancienne-Lorette 872-2874

Lundi, mardi, mercredi: 8h00 à 17h30 — Jeudi et vendredi: 8h00 à 21h00 — Samedi: 8h30 à 17h00

**Tout est là!**